

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

11^{ME} ANNEE, No 534 - SAMEDI, 28 JUILLET 1894

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNUNCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



M. CASIMIR-PÉRIER PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ASSISTANT AU SERVICE RELIGIEUX A NOTRE-DAME DE PARIS
LES FUNERAILLES DE M. CARNOT

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 28 JUILLET 1894

SOMMAIRE

TEXTE.—Chronique : La femme professeur de musique, par Catherine Parr.—Carnet du MONDE ILLUSTRÉ.—Mots sauvages, par Pierre-Georges Roy.—Vélocipède nautique (avec gravures), par Perron.—Croquis fantaisiste, par Raoul Taché.—Une soirée de printemps, par Ferdinand de Katzebre.—Poésie : La mort, par le général Lazare Carnot.—Les funérailles de M. Carnot.—Le clairon, par Paul Calmet.—Pages nouvelles.—Un conseil par semaine.—Leçons de choses.—Poésie : Le vieillard mourant, par Victor Hugo.—Un drame ignoré, par Pedro.—Que ferons-nous de nos filles.—Notes et faits, par le Chercheur.—Primes du mois de juin : Liste des réclamants.—Nouvelles à la main.—Les jeux d'Échecs et de Dames.—Choses et autres.—Feuilleton : Le secret d'une tombe, par Emile Richebourg.

GRAVURES.—Les funérailles de M. Carnot : M. Casimir-Périer, président de la République française, assistant au service religieux à Notre-Dame de Paris.—Les funérailles de M. Carnot : Après la cérémonie religieuse : le cortège quittant l'église Notre-Dame.—Théorie de l'évolution.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

Le MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

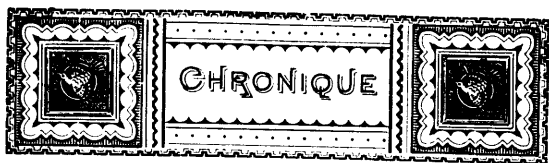
Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

NOS PRIMES

LE CENT-VINGT-DEUXIÈME TIRAGE

Le cent-vingt-deuxième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de JUILLET), aura lieu samedi, le 4 AOUT, à 2 heures de l'après-midi, dans nos bureaux, no 40, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment invité à y assister.



LA FEMME PROFESSEUR DE MUSIQUE



VOILÀ, je crois, une profession qui offre bien des attraits et qui paraît ne présenter aucune difficulté. Sur vingt jeunes femmes ou jeunes filles qui pensent à utiliser leurs travaux ou leurs talents au profit de leur bien-être matériel ou intellectuel, on en comptera dix-huit ou dix-neuf qui pose-

ront de devenir professeurs de musique.

On a le grand tort, en général, de suivre une tendance élégante, plutôt que de chercher à utiliser ou à développer une vocation

Voilà pourquoi, à tous les degrés de l'échelle

sociale, et quelle que soit la position d'une jeune fille, on lui enseigne la musique, comme on lui apprend à lire et à écrire. Elle n'a surtout jamais entendu cette grande et vraie musique à l'audition de laquelle elle pourrait s'écrier : "Et moi aussi je sais musicienne !"

Elle n'a pas été élevée au milieu de ces chants de la nature ou de l'art vrai qui développent le sentiment musical et fait un besoin de son expansion ; mais on la mettra, à l'âge convenu, devant un piano dont la vue la fait pleurer ; on lui donnera un professeur qui ne cherchera, le plus souvent, à se rendre compte ni de ses aptitudes, ni de ses tendances, et on lui dira :

—Tu vas apprendre et devenir musicienne.

Bien entendu que je ne parle pas ici de tout le monde, et il y a à cet exemple de larges et nombreuses exceptions ; mais je n'en continue pas moins la démonstration commencée pour la rendre plus frappante.

Après sept ou huit années pendant lesquelles les doigts se sont assouplis et l'habitude est venue, on est déclarée être, et l'on se croit soi-même une excellente musicienne... Et l'on se lance, tête en avant, dans le professorat, où l'on formera des élèves à son image.

Voilà pourquoi nous voyons, à chaque pas, nous entendons, à chaque étage, des jeunes femmes enseignant la musique et obliées parfois, de descendre leurs leçons à des prix dérisoires, parce que la concurrence est là, terrible, guettant derrière chaque porte, et menaçant d'envahir le monde tout entier.

Il n'en serait pas ainsi si l'on prenait plus au sérieux le rôle de professeur de musique ; si celles qui désirent se consacrer à ce noble travail en comprenaient toute l'importance et toute la valeur. Elles étudieraient les maîtres avec patience et avec ardeur ; elles s'approprieraient par cette étude leur manière de comprendre et d'exprimer la musique, si peu comprise en général, parce qu'elle est une des plus hautes et des plus vastes expressions des sentiments humains dans ce qu'ils peuvent avoir de plus triomphal ou de plus douloureux.

J'ai quelquefois entendu dire à des ignorants en musique :

—Un pianiste n'a pas besoin d'avoir de l'intelligence, il n'a besoin que d'avoir des doigts.

Demandez-le donc la confirmation de ce prétendu axiôme à tous ces grands musiciens, qu'ils appartiennent aux écoles modernes, ou qu'ils aient les noms des siècles passés qui font vibrer toutes les cordes des plus mélodieux souvenir ; à tous ceux qui remuent en notre âme les sentiments, les passions qui agitent la leur lorsqu'ils s'emparent d'un clavier dont ils sont les maîtres ! sous leurs doigts il se transforme, ce n'est plus une chose inerte et sans vie ; c'est un être vivant qui chante et qui pleure.

Il souffre et il a des éclairs de triomphe, et il éclate avec tous les transports de la gloire ou de la douleur.

Demandez-le aussi à ces professeurs, hommes ou femmes, qui ont fait de l'enseignement musical le besoin et le bonheur de leur vie. Il leur ouvre des trésors de joissances infinies, à la place desquelles ils ne voudraient mettre aucune des joies de la terre.

Voilà pourquoi il est nécessaire de vous dire, à vous toutes qui envisagez le professorat musical comme une carrière possible et honorable :

—N'y entrez pas à la légère sans avoir essayé vos forces, sans savoir si vous comprenez réellement le langage de la musique, et sans vous rendre compte surtout de l'accaparement général que l'art doit faire de notre personne tout entière.

Du reste, ces réflexions, attribuées en ce moment à une sorte de professorat, peuvent l'être également à toutes les autres. Il n'y a aucune marche sérieuse, aucun résultat satisfaisant, si le feu sacré, allumé dans le cœur de celui qui enseigne, ne passe également dans le cœur de ceux qui veulent apprendre et comprendre.

Si chacun comprend son rôle et l'étudie ainsi, il y aura certainement moins de professeurs, moins de concurrence sans valeur, et les femmes qui se chargeront de l'enseignement musical des jeunes filles seront de vraies artistes ; elles se sentiront

les prêtresses d'un dieu devant lequel elles s'inclineront elles-mêmes avant que l'on s'incline devant elles pour admirer leur supériorité.

CATHERINE PARR.



Le gouvernement allemand a maintenu le décret d'expulsion contre les Jésuites. Ces derniers devront quitter le pays.

**

Le 18, M. Leconte de l'Isle, célèbre poète Français, membre de l'Académie, vient de mourir à Paris.

**

Le 20, Paul Luger, l'anarchiste qui a essayé de tuer, d'un coup de pistolet, M. Crispi, premier ministre d'Italie, est condamné à vingt ans de prison et trois ans de surveillance.

**

Des malfaiteurs ont fait dérailler, le 18 courant, un train de passagers, à Battle Creek, sur la ligne du Chicago et Grand-Tronc. Le chauffeur tué, le mécanicien et un grand nombre de passagers sérieusement blessés.

**

Le 17, à la mine de Stockton, au moment où le contre-maître distribue des cartouches de dynamite aux ouvriers rassemblés, une explosion se produit, entraînant celle de deux cents autres cartouches. Les malheureux dont on ne connaît pas encore le nombre, sont broyés dans cette effroyable explosion, dont la secousse est ressentie à plus de trois milles !

**

Les amateurs de belle littérature apprendront avec plaisir la prochaine apparition d'un ouvrage historique du plus haut intérêt : *Mes contemporains*. Cet ouvrage, dû à la plume de M. L.-O. David, contiendra les biographies des hommes illustres de notre époque. Le nom seul de l'auteur fait présager pour cette publication un succès complet.

**

A Chicago, tout s'apaise. Les troupes se retirent et la grande cité va bientôt rentrer dans les jours de paix dont elle n'eut jamais dû sortir. Résultat de la grève : Plusieurs malheureux tués, la plupart innocents ; des millions réduits en famine ; le commerce paralysé ; la désolation dans le pays ; les pauvres ouvriers pas plus avancés après qu'avant.

**

Le 18 courant, à Toulon, France, un soldat placé en sentinelle près de l'arsenal, aperçoit un homme rôdant autour de l'édifice. "Qui vive !" Pas de réponse, l'inconnu essaie de se dissimuler dans l'ombre. La sentinelle, n'ayant pas eu de réponse à un nouvel appel, abaisse son fusil et tue le rôdeur. La police informée déclare que cet individu était un anarchiste dangereux.

**

La publication des funérailles de M. Carnot nous fournit l'occasion de donner à nos lecteurs une vue de Notre-Dame de Paris. Ce temple fameux est l'un des plus beaux et des plus vastes monuments qu'ait produits l'art gothique. Il compte cinq nefs ; les tours atteignent une hauteur de 230 pieds, et toute la façade principale est couverte de sculptures d'une richesse inouïe.

Près de 1,500 statues, des vitraux d'une beauté extraordinaire, et de remarquables peintures font de Notre Dame l'église vraiment digne de Paris et de la France.

* *

PETITE POSTE EN FAMILLE.—*St-St-Elme*.—Votre poésie soumise à la rédaction.

Don Sadi, Sainte-Geneviève.—Impossible de publier votre petite étude poétique. Elle renferme de trop grandes infractions aux lois de la versification.

MOTS SAUVAGES

Un écrivain des Etats-Unis demandait à M. Salte, il y a déjà quelques années, si les Canadiens-Français font usage de mots empruntés aux langues des aborigènes du Canada.

M. Salte, qu'on ne prend jamais au dépourvu, dressait la liste suivante des expressions qu'il avait souvent entendues dans le district des Trois-Rivières.

Matachias.—Rassades ou broderies.

Micouane.—Caillère de bois.

Mitasses.—Espèce de guêtres ou bas ornements qui montent jusqu'aux genoux.

Ouragan.—Canot d'écorce

Pichou.—Un être laid, difforme.

Picouille.—Maigre à l'excès, décharné.

Papois.—Ecorces et feuilles broyées que l'on fume en guise de tabac.

Saccacomi.—Plante de la hauteur du "petit tabac." Les sauvages la fumaient avant la découverte du pays.

Sacaqua.—Faire des huées, du vacarme, des cris nombreux.

Sagamité.—Bouillie de farine de blé d'Inde.

Tabagane.—Traîneau sans lisses, fait d'une mince planche de bois recourbée par un bout.

M. Salte terminait en invitant les gens du sud du fleuve Saint-Laurent à recueillir les mots sauvages adoptés par les Canadiens-Français.

J'en connais trois très répandus en bas de Québec :

Babiche, (fil).—Du sauteux *ascápáshish*. C'est ainsi que ces sauvages nommaient le fil parce qu'ils trouvaient qu'il était semblable à leur babiche ou fil de cuir.

Moccassin, (soulier).—Du sauteux *makkisin*, soulier.

Pimbina, (graines aqueuses très répandues dans le district de Québec et dont j'ignore le nom scientifique).—Du cris *Nipi*, eau, et *mina*, pluriel de *min*, graines : *nipimina*, graines aqueuses.

Que ceux qui en connaissent d'autres se fassent un devoir de les communiquer à la presse.

Paris Georges Roy

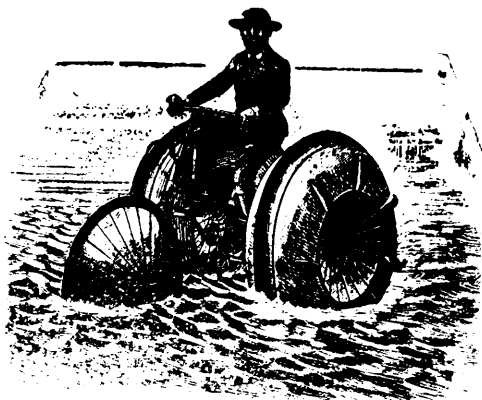
VÉLOCIPÈDE NAUTIQUE

M. Pinkert, de Hambourg, nous informe qu'il projette, dit le *Magasin Pittoresque* auquel nous empruntons ces détails, très prochainement, de traverser la Manche, entre Calais et Douvres sur son "vélocipède nautique" : il partirait du cap Gris-Nez à sept heures et demie du matin, et il espère atterrir à Folkestone à midi ; si le temps n'était pas favorable au jour fixé, le départ du cap Gris-Nez aurait lieu le lendemain à neuf heures et demie du matin, et l'arrivée à Folkestone vers une heure de l'après-midi.

Nous donnons ci-contre le dessin du "vélocipède nautique" sur lequel M. Pinkert s'engage à traverser la Manche. L'appareil ressemble très exactement à un tricycle ordinaire, à cette différence près que les roues au lieu d'être en caoutchouc, sont formées d'anneaux de tôle remplis d'air, partagés en sections étanches, imperméables à l'air extérieur et à l'eau, et entourés eux-mêmes de caoutchouc. A la surface des roues sont dis-

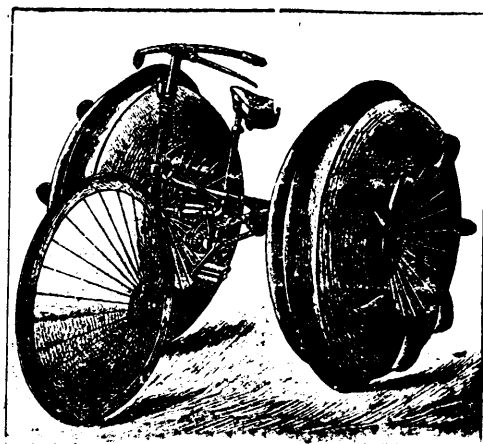
posées des ailettes analogues à celles d'une hélice, destinées à fendre l'eau et à favoriser la marche en avant de l'appareil. Les sections étanches que contiennent les roues empêchent le tricycle de sombrer, alors même qu'il aurait subi d'importantes avaries : qu'une seule de ces sections reste intacte, affirme M. Pinkert, elle suffirait à maintenir à la surface de l'eau tricycle et cycliste.

L'enveloppe extérieure des roues de l'appareil étant en caoutchouc, il en résulte qu'on peut, sans transition, sans descendre de machine, passer de la terre ferme sur l'eau et réciproquement.



EN ROUTE POUR FOLKESTONE

Le mouvement propulseur est donné, comme dans les tricycles ordinaires, par les jambes ; les mains ne servent qu'à gouverner, et, si l'eau est calme, une seule main suffit ; la forme lenticulaire donnée à la roue de devant en fait un gouvernail extrêmement sensible. La propulsion par les jambes—nous enregistrons simplement les affirmations de M. Pinkert—assure au tricycle nautique une vitesse bien supérieure à celle des bateaux actionnés par les bras, même par les temps mauvais et les hautes vagues. M. Pinkert a effectué des expériences sur le lac de Constance dans de mauvaises conditions météorologiques, et les résultats ont été très satisfaisants ; sur le lac de Starnberger, les expériences ont été renouvelées, et M. Pinkert a fait trois fois la traversée du lac, aller et retour, bien qu'on eût pratiqué intentionnellement des trous dans les roues de la machine.



VÉLOCIPÈDE NAUTIQUE

Dans une notice qu'il nous fait parvenir sur son appareil, M. Pinkert prône la supériorité du cyclisme nautique sur le cyclisme terrestre : "Avec le premier, dit-il, on évite la poussière des routes, la malveillance du public, les services des cochers et conducteurs de charrois (*sic*) ; sur l'eau, point de direction imposée par le tracé des routes, point de chevaux emportés à craindre (*sic*), point de poussière si nuisible aux poumons du cycliste, point de rues mal balayées (*sic*) ; par les plus grandes chaleurs de l'été, l'eau battue par les roues du tricycle nautique procure une agréable fraîcheur." J'ai tenu à reproduire ce joyeux morceau qui provoquera peut-être des conversions au cyclisme nautique.

Quant aux applications pratiques de son appareil, M. Pinkert en prévoit une infinité. Les bancs de sable qui s'opposent au passage des bateaux ne sont pas des obstacles pour le tricycle

nautique qui se trouverait par suite indiqué pour la chasse au gibier d'eau ; et quelles facilités pour la pêche en pleine eau, pour le sauvetage des gens qui se noient, pour le service des dunes maritimes ou des estafettes militaires, pour la traversée des rivières, etc.

Si M. Pinkert effectue, comme il s'y engage, les expériences projetées nous serons fixés sur la valeur pratique de l'invention. Il paraît, au reste, qu'un certain nombre d'appareils ont été pris à l'essai par le commandant du 16^e corps à Metz, par la marine impériale russe, par la Société russe pour le sauvetage des naufragés et par... le tsar-rewitch.

PERRON.

CROQUIS FANTASISTE

LA MANIE DES COURSES

(Chez le coiffeur)

Le coiffeur coupant les cheveux à un client.—Où, monsieur, c'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Tous les journaux avaient donné Pointe-d'Asperge.

Le client.—Vous me faites mal, mon ami.

Le coiffeur.—Où, monsieur. Moi, naturellement, j'avais pris Pointe-d'Asperge.... J'ai confiance dans les journaux.... La barbe ? parfaitement. (*Il le rase*). Un autre aurait peut-être pris Tilbury.

Le client.—Vous me coupez, mon ami !

Le coiffeur.—Où, monsieur.... Mais moi je suis patriote.... Et puis le cheval anglais ne m'inspirait pas confiance.... Une friction, n'est-ce pas ?.... (*Il le frictionne*). Un de mes collègues m'avait conseillé Chambourcy.... Jamais de la vie ! Tandis que Pointe-d'Asperge....

Le client.—Vous m'aveuglez, mon ami.

Le coiffeur.—Où, monsieur.... Bref, la course commence.... Pointe-d'Asperge prend la tête, tout va bien.... Je vous jure qu'à ce moment-là personne ne pensait à Markowsky.... Un coup de fer, monsieur ?.... Bien. (*Il le frise*). Vous me direz qu'il y avait la monture de Tom Lévis....

Le client.—Vous me brûlez, mon ami.

Le coiffeur.—Où, monsieur.... Tout à coup, voilà Pointe-d'Asperge qui perd son avance.... L'anglais gagne.... vous voyez d'ici l'émotion....

Le client.—Vous m'éborgnez, mon ami.

Le coiffeur.—Où, monsieur.... Tout à coup, Markowsky s'élanche et arrive au poteau, gagnant d'une courte tête. J'avais perdu mes cent sous.

Le client.—Vous m'étranglez, mon ami.

Le coiffeur.—Où, monsieur.... Là ! monsieur est beau comme un astre.... C'est un dollar.

Le client.—Vous m'écorchez, mon ami.

Le coiffeur.—Où, monsieur.... Mais ce n'est pas pour mon plaisir, allez ? Si je gagnais aux courses, c'est moi qui ne coifferais plus personne !

Le client.—Je vous le souhaite, mon ami.

RAOUL TACHÉ.

UNE SOIRÉE DE PRINTEMPS

La rosée, où se reflète l'éclat brillant du ciel, tremble sur la feuille tendre encore ; l'image incertaine du paysage printanier ondule dans l'azur du fleuve. J'admire la cascade, l'arbre en fleurs, le bosquet et l'étoile du soir qui étincelle au bord d'un nuage de pourpre ; j'admire la verdure de la prairie, l'aubépine du vallon, la robe fleurie du coteau, le ruisseau bordé de peupliers, l'étang environné d'oiseaux et couvert d'une neige de fleurs. Universalité des êtres ! tu resserres les liens d'un éternel amour ; le ver luisant et l'océan de feu du soleil furent créés par un seul et même bras paternel.

Je te reconnais, Dieu tout-puissant ! quand ici-bas une feuille se détache ; je te reconnais quand, là haut, dans l'immensité, un système solaire périt.

FERDINAND DE KATZEBRE.

(Traduit de l'allemand.)

LA MORT

Nous pensons qu'il sera intéressant de lire, dit *Le Pèlerin*, de Paris, un sonnet que le général Lazare Carnot, qui repose au Panthéon, a composé sur *La Mort*, et que nous avons heureusement retrouvé.

SONNET

Encore quelques jours, et nous serons égaux ;
Grands, petits, confondus, tous réduits en poussière,
La mort, d'un même coup, en promenant sa faux,
Ainsi que l'humble fleur, frappe la tige altière.

Ah ! qu'importe la pourpre ou les tristes lambeaux
Dont nous sommes vêtus lorsqu'on nous porte en terre !
Que sert d'avoir vécu seul avec ses troupeaux,
Ou d'un nom immortel poursuivi la chimère ?

Le trépas est terrible à qui doit tout quitter :
Mais celui qui n'eut rien n'a rien à regretter
Et l'être qui languit attend que l'heure sonne.

Quand d'un même limon nous sommes tous pétris,
Quand nous n'offrons aux vers que les mêmes débris,
D'où vient ce fol orgueil auquel on s'abandonne !

Général LAZARE CARNOT.

LES FUNÉRAILLES DE M. CARNOT

(Voir gravures)

Les funérailles de M. Carnot ont été somptueuses. S'il avait fallu honorer la mémoire d'un empereur ou d'un roi toujours victorieux, qu'aurait-on pu faire de plus ? La cérémonie funèbre à Notre-Dame de Paris a eu un grand caractère religieux ; et, dans un langage où il rappelait les hautes leçons données autrefois par Bossuet, le cardinal Richard mettait en plein relief celles qui se dégagent aujourd'hui du lugubre événement qui a ému la France et le monde entier !

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A 10 $\frac{1}{2}$ heures, M. Casimir Périer, le nouveau président de la République, arrive en voiture à l'Élysée. Il est en habit noir ; il porte le Grand Cordon de la Légion d'honneur. Il passe devant le cercueil, s'arrête un moment, salue et se retire en attendant le départ. Il va présenter ses hommages à Mme Carnot. Le général Borias, les colonels Pistor et Dalstein, avec le commandant Marin Darbel l'accompagnent.

LA LEVÉE DU CORPS

Voici le clergé !... On entend au loin un premier coup de canon, tiré par la batterie placée sur la berge de la Seine. Il a été tiré 101 coups de canon par cette batterie. M. l'abbé Parnisse, premier vicaire de la Madeleine, remplaçant M. le curé, qui la veille s'est démis l'épaulé dans une chute, fait la cérémonie de la levée du corps. Et le cercueil est placé sur le char funèbre.

LE CORTÈGE

Au second coup de canon, le cortège est formé et se met en marche. Toute l'armée de Paris, à la tête de laquelle est le général Saussier, est sur pied et va suivre le cortège, formant ici une haie fixe, un peu plus loin une haie mobile qui va de l'Élysée à Notre-Dame d'abord, puis de Notre-Dame au Panthéon.

Sur huit chars, somptueusement décorés, sont déposées les couronnes offertes par les souverains.

La couronne offerte par M. Casimir-Périer est portée à bras. Le char funèbre, sans aucune couronne, est entouré par une garde d'honneur, composée d'élèves de l'École polytechnique et de l'École de Saint-Cyr et de six capitaines de toutes armes. En arrière, 16 capitaines portant les décorations du président défunt.

Les fils de M. Carnot, son gendre, M. Cunisset-Carnot, son frère, le sénateur Chiris, le général Brugère, représentent la famille.

Le président de la République, M. Casimir-Périer, tête nue, marche seul. Il va d'un pas égal et ferme. Derrière lui, la maison militaire, puis le Sénat, la Chambre et les ambassadeurs, tous à pied, puisque le chef d'État va à pied.

Enfin, les ministres et toute la suite du cortège, les Sociétés, les délégations des villes de France, les maires, les adjoints, les magistrats, etc.

LA MESSE A L'ÉLYSÉE

Pendant que le cortège s'éloigne, Mme Carnot, sa fille, Mme Cunisset-Carnot, et sa future belle-fille, Mlle Chiris, entourées des femmes des officiers de la maison militaire, assistent à la messe dans la chapelle du palais.

LE CHAR FUNÈBRE

Le char funèbre est le même qui fut construit autrefois pour l'enterrement du duc de Morny. Il est d'une richesse très grande : il est attelé de six chevaux caparaonnés jusqu'aux pieds ; un cocher et deux serviteurs les conduisent. Aux quatre coins, des anges d'argent aux ailes déployées. Au moment d'y placer le cercueil, on l'enveloppe de drapeaux tricolores de soie brochée. Ce même char funèbre est celui qui servit pour Gambetta et pour le maréchal de MacMahon au mois d'octobre dernier.

LES COURONNES

Plus de quatre cents couronnes en perles et fleurs artificielles sont parvenues à l'Élysée. Elles sont aussitôt inscrites, avec leurs dédicaces et les noms de leurs donateurs, sur un registre spécial qui tous les soirs est présenté à Mme Carnot. Cet hommage unanime de regrets apaise un instant la douleur immense de la veuve du président de la République.

A NOTRE-DAME

Il est midi 20. Depuis quelques instants, le bourdon de Notre-Dame, que l'on n'entend qu'aux plus grandes solennités, et toutes les cloches mêlent leurs grandes voix à celle du canon qui tonne toujours de minute en minute. Le doyen du chapitre, Mgr de l'Escaille, entouré de tous les chanoines, a reçu le corps à la porte de la cathédrale. Et on l'a porté au catafalque superbe, élevé au milieu du transept. La grande nef est magnifiquement décorée de draperies de deuil et d'un superbe laminaire qui entoure le catafalque. Au chœur, a pris place sur son trône, le cardinal Richard, qui préside à la cérémonie funèbre. En face de lui, Son Excellence Mgr Feratta, représentant le pape ; puis Son Eminence le cardinal Langénieux.

Les archevêques de Lyon, de Sens, les évêques de Beauvais, de Blois, de Poitiers, ont pris place dans les stalles du grand chœur. Tout le chœur est occupé par un très nombreux clergé. Aux grandes orgues, est Saint-Saëns, l'incomparable artiste. A l'élévation, Faure chante le *Pie Jesu*.

M. Casimir-Périer occupe une place à part en avant du catafalque, en face de la grille du chœur. La bannière de Jeanne d'Arc a été voilée de crêpe.

Quand la messe est terminée, Son Eminence le cardinal Richard s'avance devant la grille du chœur et s'adressant au président de la République, au cardinal Langénieux, aux archevêques et évêques présents et à toute l'assistance, prononce un discours ému où il célèbre les vertus privées du président défunt, et dont il loue les qualités éminentes qui lui méritèrent d'être élu à la présidence de la République. Il répète cette parole qui fut sur toutes les lèvres pendant la durée de sa magistrature : "C'était l'homme intègre dans la vie publique et dans la vie privée."

Puis, élevant le ton de son discours, Son Eminence emprunte à Bossuet ses plus éloquentes paroles pour tirer de l'événement les plus hautes leçons. Il dit la fin chrétienne du défunt et invite ses auditeurs à prier pour lui. Il a des paroles de suave consolation pour la malheureuse veuve de M. Carnot, pour ses fils et sa famille. Ce discours produit une impression profonde.

Son Eminence le cardinal Richard, ayant à sa gauche Son Eminence le cardinal Langénieux, a donné l'absoute. Puis les cardinaux, les évêques, les chanoines ont accompagné le cercueil jusqu'au corbillard, où les dernières prières ont été dites.

AU PANTHÉON

Le cortège s'est reformé. Le canon se fait entendre maintenant dans les jardins du Luxembourg.

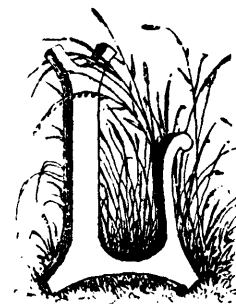
Les cloches de Notre-Dame sonnent leurs dernières volées de deuil. Et le corbillard chemine lentement par le boulevard Saint-Michel jusqu'à la rue Soufflot et au Panthéon où il arrive vers 2 heures. Le cercueil est porté dans un sarcophage élevé à l'endroit où était autrefois l'autel. La suite du cortège pénètre dans le temple profane et, du haut d'une petite tribune élevée exprès, MM. Dapuy, Challemel-Lacour, de Mahy et le général André viennent prononcer les discours préparés pour honorer la mémoire de M. Carnot.

Après ces discours qui n'eurent rien de bien saillant, le cercueil est rapporté au Panthéon. Les fils de M. Carnot se placent à gauche ; M. Casimir-Périer se met à droite et préside ainsi au défilé des troupes et des corps de l'État.

Il est 4 heures quand cette cérémonie prend fin. M. Casimir-Périer monte en voiture : un escadron de cuirassiers l'escorte et il rentre aux ministères des Affaires étrangères.

Le cercueil de M. Carnot a été descendu dans les caveaux du Panthéon : il est déposé sur un autel drapé de noir. Il va rester là pendant quelques jours ; on va préparer le caveau spécial qui lui est réservé à côté de celui de Lazare Carnot, son grand père. Puis, à la demande de Mme Carnot, Son Eminence le cardinal Richard viendra bénir cette tombe. De telle sorte qu'en cet osuaire profané par la révolution, M. Carnot, qui est mort réconcilié avec l'Église, dormira quand même son dernier sommeil en terre bénite !

LE CLAIRON



A nuit était sombre, la terre blanche de neige et le vent glacial ; la nature paraissait triste à l'aspect des maux immenses qui retombaient sur la tête des enfants de la France. Bien des mères pleuraient dans leurs chaumières désertes, ces chaumières qui avaient si longtemps, si souvent retenti des cris de joie et d'allégresse de ces chers

enfants qui, maintenant, étaient à la frontière pour faire, à leur bien aimée patrie, le sacrifice de leur vie ; cette vie si précieuse pour une mère ! La guerre, cette cruelle invention des hommes, était déchaînée sur notre belle et riche contrée, elle apportait chez nous le deuil, la désolation et les ravages de nos campagnes ; elle faisait verser des larmes aux patriotes, aux mères et aux fiancées !

Pourquoi pleurer, pourquoi souffrir des maux aussi cruels ? Hommes barbares, ne serez-vous donc jamais rassasiés du sang de vos frères ? La fraternité vous tend ses bras et vous la repoussez avec mépris, trouvant une joie féroce à vous entre-déchirer, à désoler les mères et les affectueuses épouses. Pourquoi ne pas vivre en frères ? Pourquoi ne pas être unis par un amour universel et tout chrétien ? La vie est bien triste et vous semez encore sur vous et sur vos frères des maux sans nombre, des afflictions incommensurables et des remords cuisants ! Aimez-vous les uns les autres et que la paix soit entre vous.

Non, non, répondez-vous, nous ne serons heureux, nous ne serons contents qu'après avoir trempé nos mains dans le sang impur des ennemis de notre bonheur, qu'après avoir anéanti les autres nations et commandé aux peuples !

Je ne tâcherai point de vous convaincre, vous vous acharnez les uns contre les autres puisque la fraternité et l'amitié universelle sont des biens impossibles sur cette terre. Hélas ! je ne l'ai que trop vu !

C'était pendant la guerre franco-allemande, cette guerre funeste si féconde en traits de bravoure et de dévouement. Un régiment de zouaves campait dans le village de Saint-L... Le colonel avec ses officiers, placés sur les hauteurs qui entourent ce petit village d'une ceinture aride et rocailleuse, inspectait l'horizon.

Au loin, une longue ligne noire s'étendait sur l'immense plaine, se rapprochant de plus en plus du régiment français, cherchant à envelopper nos soldats commédans un grand cercle de fer. Le canon résonnait par longs intervalles, et sa voix terrible retentissait, comme un glas funèbre, aux oreilles des jeunes conscrits.

Le colonel, en observant le mouvement de l'ennemi, restait songeur, il cherchait un moyen de sortir de ce mauvais pas. Les officiers éclairaient leur supérieur par leurs remarques sages et audacieuses.

Tout à coup, le colonel donne l'ordre à chacun de rejoindre son poste. En un clin d'œil, les zouaves sont sur pied, ils sentent l'odeur de la poudre, ils vont courir à la mort comme on irait à un jour de fête, ils ne tremblent que d'impatience ! Mourir pour la patrie leur paraît le sort le plus beau, celui que doit envier tout cœur bien né !

Le colonel s'avance, l'émotion se lit sur sa figure martiale, une larme coule de ses yeux sur sa moustache grisonnante lorsqu'il pense que bientôt, de son beau régiment, il ne va rester que quelques débris. Il adresse aux soldats quelques paroles patriotiques et termine son petit discours par ces mots :

"Soldats, l'ennemi vient à nous, il compte sur la victoire car il dirige de plus grandes forces, mais nous allons prouver que la bravoure d'un Français supplée bien souvent à sa force ; ils sont neuf mille et nous sommes trois mille, la partie est donc égale !"

Un cri de : "Vive la France !" cri sortant de trois mille poitrines, fit retentir l'air, et le clairon sonna la charge.

En avant, les Allemands sont sur les hauteurs, on court sur eux, une terrible décharge reçoit nos braves zouaves, plusieurs sont sérieusement atteints, d'autres le sont plus légèrement, et ceux-ci ne sont pas les moins audacieux, ils excitent encore ceux qui n'ont pas reçu de blessures.

Une nouvelle décharge ébranle l'air, le clairon est atteint en pleine poitrine ; mais c'est un vieux brave qui roule à terre sans pousser une plainte, trouve encore, ô dévouement sublime ! la force, malgré sa terrible blessure, de sonner, d'appeler les vaillants au combat.

Le sang qui coule de sa plaie béante inonde le gazon sur lequel il est couché ; mais il le refoule de sa main, et, employant ses dernières forces, il sonne toujours, et les notes claires de son instrument portent le courage au cœur des combattants ; il ne s'arrête plus, il sonne, il sonne encore.

Avec son sang qui s'échappe et arrose cette terre de France fertile en héros, il sent ses forces diminuer, ses yeux s'obscurcissent, il sent la mort arriver à grands pas, mais, gardant toujours sa trompette sur ses lèvres ensanglantées, il sonne, il sonne toujours, pendant que ses camarades font payer cher sa mort aux Allemands ; le combat engagé à la baïonnette offre un affreux spectacle, terrifiant et horrible.

Le clairon, voyant la charge lancée, sa tâche finie, contemple d'un œil à demi éteint cette affreuse scène, recommande son âme au Tout-Puissant, adresse au souvenir à sa tendre mère, à sa fidèle fiancée, puis, réunissant encore toutes ses forces, il pousse le cri de : "Vive la France !" et, fermant les yeux, il expire !

Le combat fat terrible, deux mille combattants mordirent la poussière, mais le drapeau des zouaves ne tomba point au pouvoir des Allemands !

Paul Calmet.

Armissan (France), 1894.

PAGES NOUVELLES

Dans le nombre déjà considérable des publications qui nous reparlent de l'époque Napoléonienne, il en est peu qui nous aient apporté des documents nouveaux sur le dénouement de l'Épopée.

M. Georges Firmin-Didot, au contraire, vient de nous retracer dans un ouvrage des plus intéressants, publié à la librairie Firmin-Didot d'après les rapports inédits de

M. le marquis de Montchenu, qui fut, comme on sait, commissaire du roi Louis XVIII auprès de l'illustre prisonnier—un tableau saisissant de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène.

Nous détachons de ce livre si documenté les fragments d'une conversation que l'Empereur eut avec l'amiral Malcolm :

L'amiral a demandé à Bonaparte, en parlant du camp de Boulogne et de la descente en Angleterre, si réellement il avait eu l'intention de la faire et s'il avait cru à sa possibilité, en lui observant que, sans parler des difficultés du débarquement, l'escadre qui était dans la Manche ne lui laissait pas l'espoir de faire passer un seul bâtiment. Il affirma que oui et que c'était pour cela qu'il avait fait sortir l'amiral Villeneuve, en affichant l'intention d'aller faire des conquêtes aux Indes occidentales.

Comme on ne croyait point alors, en Angleterre, à la possibilité d'une descente, il n'avait pas douté que l'on ferait partir sur-le-champ la plus grande partie de l'escadre de la Manche pour le sauver ; que Villeneuve avait ordre de profiter de la première de ces circonstances, qui sont si fréquentes à la mer, pour retourner sur ses pas et revenir le rejoindre.

Dans ce cas, il devrait être maître de la Manche au moins quinze jours, et c'était plus qu'il ne lui en fallait pour opérer son débarquement. Au reste, quelque difficulté que présentât une nouvelle entreprise, elle était assez belle pour être tentée.

"Il a encore reparlé de Waterloo. L'amiral lui a demandé ce qui avait pu l'engager à porter d'abord toutes ses forces sur la droite et à attaquer les Prussiens au lieu de se porter sur la gauche ; cette attaque aurait pu obliger Wellington à se retirer pour ne pas être coupé de ses communications avec la mer, ou le mettre dans le cas d'être battu ou attaqué à l'improviste. Il a répondu :

—Vous avez raison : j'avais calculé tout cela et surtout l'avantage que m'aurait procuré sa retraite en m'ouvrant la Flandre, mais je connaissais ce vieux ivrogne de Bücher : il aurait marché sur-le-champ avec toutes ses forces ; il voulait se battre et la partie n'aurait pas été égale, tandis qu'en l'attaquant j'étais sûr qu'on ne viendrait pas à son secours, et je l'ai battu. J'ai attaqué ensuite Wellington, qui ne devait pas m'attendre ; il a fait une faute, et il s'en est suivi la bataille de Waterloo. L'honneur de la journée est à Wellington, mais c'est parce que les Prussiens sont venus à son secours. Si Grouchy eût fait son devoir, je l'aurais écrasé.

"Parlant ensuite d'autres choses, il en est venu aux conspirations ; on lui a demandé comment il avait pu se déterminer à faire juger le duc d'Enghien.

"—Fait juger ! je ne l'ai point fait juger, je l'ai fait fusiller ; il avait conspiré contre moi, j'en avais la preuve.

"En parlant de Ney, il a dit :

"—J'en suis fâché, c'était un brave ; il a sans doute eu la tête tranchée ?

"—Non, il a été fusillé.

"—Cela n'est pas possible ? il a été jugé par la chambre de Paris !

"Il a fait plusieurs tours, les bras croisés sur sa poitrine, et a fini par dire :

"—Au reste, il m'avait trahi à Fontainebleau ! pour Murat, c'est différent, c'était un... et un sot.

"Il voit avec grand plaisir les grâces, que le roi accorde à ses fidèles généraux condamnés et prétend que cela ne lui ôte pas de partisans.

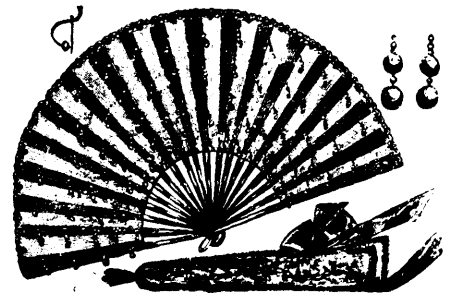
"—Quant à moi, ajoute-t-il, je n'ai jamais fait grâce à ceux qui m'ont trahi ; aussi ai-je été toujours bien servi..."

UN CONSEIL PAR SEMAINE

Moyen de rendre l'écriture au crayon ineffaçable — Trempez parement et simplement deux fois la page écrite dans du lait caillé, mais froid ; le second trempage ne se fait que lorsque le papier est parfaitement sec.

LEÇONS DE CHOSES

Comment, un éventail ! Voilà un certain travail que je ne ferai certes pas, n'étant point sûr de le mener à bien... Pardon, mesdames, vous l'essayeriez et, qui mieux est, vous le réussiriez à souhait. D'abord, il ne s'agit pas de confectionner un éventail, vous l'achetez en soie tout unie, et vous le décidez simplement de jolies pampilles dont nous vous donnons le détail en grandeur naturelle. Il y en a de toutes couleurs : clair de lune, ambre, nacre, jais, rubis. Rien de plus facile que de les disposer symétriquement ; mais il s'agit de cacher les nœuds qui feraient fort mauvais effet de l'autre côté de l'éventail. Pour les dissimuler, on coud à la place voulue une petite perle ronde, sous laquelle, au retour, sera caché le nœud. Alors, l'envers de l'éventail présentera un semé de perles (consultez le dessin).



ÉVENTAIL ORNÉ DE PAMPILLES

Nous donnons également, comme accompagnement de l'éventail une game porte-éventail. Ce charmant travail se compose de deux parties en bougran doublé de satin rouge et recouvert de satin bleu pâle ou blanc, brodé soie et chenille. On assemble en laissant l'ouverture coupée carrément. Une grosse chenille torsade garnit tous les bords. La partie inférieure se garnit d'un gland soie et chenille. Ruban et nœud.

ÉVENTAIL ORNÉ DE DENTELLE REPRISÉE — Voici une autre décoration d'éventail, non moins jolie que la première. On choisit une dentelle dont le dessin soit très décoratif, on l'applique avec soin sur un éventail en soie unie et pour lui donner la forme arrondie, on pratique entre chaque dent une toute petite pince.



ÉVENTAIL ORNÉ DE DENTELLE REPRISÉE

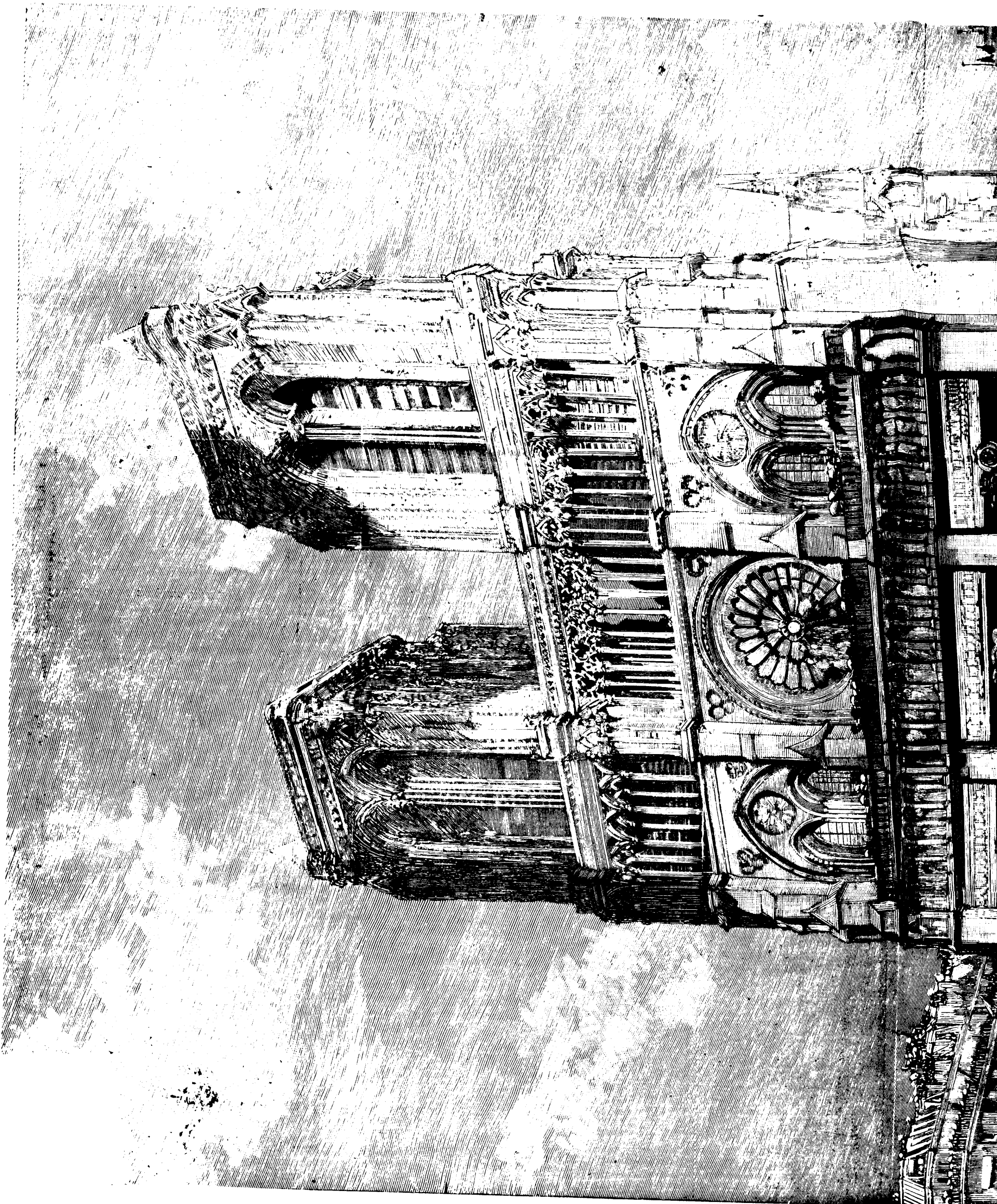
Le travail de reprise se fait en soie mi-torse, en suivant les principaux contours du dessin. On peut, suivant les goûts, employer une seule teinte, mais le mélange des soies est plus riche et plus original. Exemple : mauve, vieil or et mousse sur éventail crème ; vieux rose et vert pâle sur fond rouge, etc., etc.

SAC A LORNETTE — Le fond du sac est en carton, taillé d'après les dimensions de la lorgnette et doublé de soie. (Voyez le dessin ci-dessus.)

On ajoute le tour en satin, doublé ferme et cousu par un fort point de surjet. La partie du haut faisant sac coulissé est aussi en satin doublé, mais non fermé ; on a soin de la serrer par un étroit ruban faisant coulisse.

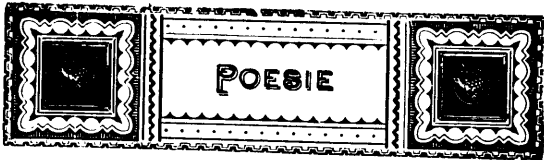
On dispose la draperie en peluche, ornée de frangettes, selon l'indication du dessin.

La probité et la justice sont la sûreté de la société ; la bonté et la bienfaisance en font l'utilité ; la douceur et la politesse en font l'agrément. — PASQUIN.





LES FUNÉRAILLES DE M. CARNOT.—APRÈS LA CÉRÉMONIE RELIGIEUSE : LE CORTÈGE QUITTANT L'ÉGLISE NOTRE-DAME



LE VIEILLARD MOURANT

Le soleil déclinait ; le soir prompt à le suivre
Brunissait l'horizon ; sur la pierre d'un champ,
Un vieillard qui n'a plus que peu de temps à vivre,
S'était assis pensif, tourné vers le couchant.

C'était un vieux pasteur, berger dans la montagne,
Qui jadis, jeune et pauvre, heureux, libre et sans lois,
À l'heure où le mont fuit sous l'ombre qui le gagne,
Faisait gaiment chanter sa flûte dans les bois.

Maintenant riche et vieux, l'âme du passé pleine,
D'une grande famille aïeul laborieux,
Tandis que ses troupeaux revenaient de la plaine,
Détaché de la terre, il contemplait les cieux.

Le jour qui va finir vaut le jour qui commence.
Le vieux pasteur rêvait sous cet azur si beau.
L'océan devant lui se prolongeait, immense
Comme l'espoir du juste aux portes du tombeau.

O moment solennel ! les monts, la mer farouche,
Les vents faisaient silence et cessaient leur clameur,
Le vieillard regardait le soleil qui se couche ;
Le soleil regardait le vieillard qui se meurt.

VICTOR HUGO.

UN DRAME IGNORÉ

(Suite et fin)

XIV



PENDANT, on avait commencé
le déblayage de la voie ; on
avait transporté sur le lieu
de l'accident de fortes ma-
chines, au moyen desquelles
on chargeait les débris de
toutes sortes amoncelés sur
et de chaque côté des lisses ;
ce qui ne pouvait être faci-
lement enlevé et chargé sur
des wagons emmenés à cet

effet, était culbuté en bas du remblai afin de livrer
le plus tôt possible la voie libre de tout obstacle.

Malgré la forte escouade d'hommes employés à
ce travail, il était onze heures de l'avant-midi, le
lendemain, quand le premier train put passer, de
sorte que le corps de Georges Laurin, qui avait été
transporté à G... pour faciliter l'action du co-
roner, n'avait pas encore pu être expédié à Mont-
réal. Ce ne fut que vers deux heures de l'après-
midi que des hommes l'apportèrent chez sa mère.

Une chambre mortuaire avait été préparée par
les soins de Blanche Lortie et de quelques voisins
obligeants.

Quant à Mme Laurin et à Berthe, elles avaient
passé tout ce temps dans une angoisse terrible,
dans une attente cruelle. Il était mort, c'était
irréparable, mais elles avaient une hâte malade
de le voir, de l'embrasser une dernière fois et...
il n'arrivait pas !

Elles avaient beaucoup pleuré en attendant, puis
enfin, épuisées, elles s'étaient endormies ; elles ne
s'étaient pas éveillées quand on avait apporté le
lugubre fardeau.

La toilette du mort étant faite, Blanche Lortie
entra dans la chambre des deux femmes ; Berthe
ouvrit les yeux.

— Il est là, dit Mlle Lortie.

Berthe tressaillit et se leva.

En même temps, Mme Laurin s'éveilla à son
tour.

— Il est là, répéta Blanche.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! firent les deux femmes
en même temps.

— Vous pouvez le voir, reprit Blanche, il n'est
pas défiguré du tout, on dirait qu'il est mort dans
son lit.

— Viens, ma fille, prononça la mère avec un
calme apparent, soyons fortes, levons nos regards

au ciel pour y puiser le courage de supporter l'é-
preuve qu'il a plu au Maître de nous envoyer.

Et, prenant le bras de sa fille, elle l'entraîna
vers la chambre où Georges dormait du dernier
sommeil.

Une Sœur de Charité et quelques pieuses per-
sonnes priaient à son chevet, mais quand elles
aperçurent la mère et la sœur, elles se retirèrent à
l'écart.

Mme Laurin releva le suaire qui couvrait la
figure de son fils, elle contempla un instant ces
traits aimés, puis elle baisa et mouilla de ses larmes
le front du martyr de l'amour filial. Berthe sui-
vit l'exemple de sa mère, puis elles quittèrent la
chambre mortuaire, ayant payé leur dernière visite
à celui qui leur tenait lieu de tout ici-bas....

Le lendemain, on conduisait la dépouille mor-
telle de Georges au cimetière de la Côte-des-
Neiges.

Berthe, quoique brisée par la douleur, avait
voulu aller jusque là.... Soutenue par Blanche,
elle avait suivi le cortège.

Elle ne pleurait plus, elle n'avait plus de larmes,
mais son regard morne et abattu disait assez ce
qu'elle souffrait !

Ce n'était donc pas assez pour elle, d'avoir eu à
briser son cœur pour essayer d'en arracher un
amour indigne ; elle n'avait donc pas bu l'amer
calice jusqu'à la lie.... et maintenant qu'elle n'avait
plus de frère, qu'elle était atterrée par cette
perte douloureuse, son amour pour Harry Doucet
s'était réveillé plus fort, plus incontrôlable que
jamais ! Elle eut tout donné pour le voir....
pour apprendre de ses nouvelles.

N'avait-il pas été blessé lui aussi ? Sinon, pour-
quoi n'était-il pas venu donner une dernière preuve
d'amitié à Georges, faire une dernière prière près
de sa couche.... elle l'avait attendu en vain ! Si
elle était allée au cimetière, c'est qu'elle espérait
qu'il serait là, et sa vue, croyait-elle, lui aurait
rendu un certain courage ; elle ne le vit pas....

Alors sa conscience lui reprocha cette démar-
che.... quand elle eût dû prier de toute son âme
et ne penser qu'à Georges, son cœur était plein du
souvenir d'un autre, et cet autre, c'était l'homme
qu'elle s'était juré d'oublier coûte que coûte !
Oublier ! elle sentait qu'elle ne le pourrait jamais.
Elle eût une crispation nerveuse.... prête à dé-
faillir, elle saisit le bras de Blanche et l'entraîna
hors de l'enceinte des morts.

XV

Il est facile de comprendre dans quel état d'es-
prit se trouva Harry Doucet, après la découverte
du corps de son compagnon et ami, du frère de
celle qu'il aimait.

Ses pensées, tout d'abord confuses, devinrent
plus nettes, il comprit que la terrible responsabi-
lité de tout ce qui venait de se passer reposait sur
lui seul.

Meurtrier ! Il était devenu meurtrier !... Il
avait tué sans le vouloir. " Mais, pensait-il avec
un réel désespoir, si je n'avais pas été fatigué,
abruté par l'abus du vin, je n'aurais pas oublié la
restriction de ma feuille de route, et cet accident
aurait été évité, le frère de Berthe serait vivant....
Pauvre Georges ! comme je changerais avec bon-
heur mon sort pour le tien ! "

Tête nue, les traits bouleversés, les yeux ha-
gardés, il marchait sans en avoir conscience, il re-
gardait, sans les voir, les travailleurs qui enle-
vaient les décombres.

Quand on transporta le cadavre de Georges à
G... il voulut le suivre ; il n'en eût pas la force,
il se laissa choir sur le gazon, et là, il pleura amè-
rement.

Le front dans ses mains, il y avait près d'une
heure qu'il n'avait pas fait un mouvement, quand
un homme s'approcha de lui et lui mit la main
sur l'épaule. Il se retourna brusquement, c'était
Brown qui l'avait touché.

— Robert ! fit le malheureux d'une voix étran-
gée par le remords, je crois que je deviens fou ;
pour l'amour de Dieu, emmène moi loin d'ici....

— Viens ! répondit Brown tristement. En
effet, il vaut mieux t'éloigner de ce lugubre ta-
bleau ; nous aurons un train bientôt, nous retour-

nerons à Montréal et tu pourras faire tes prépa-
ratifs pour un plus long voyage, car tu ne peux
songer à rester au milieu de nous !

Il s'arrêta un instant pendant que Harry le re-
gardait avec surprise.

Brown continua.

— Je viens de G...., j'ai assisté à l'enquête du
coroner, le verdict qui fut rendu, t'accuse de né-
gligence coupable et te rends responsable de la mort
de Georges, et il est rameur que tu seras arrêté ce
soir ! Tu comprends qu'il est urgent que tu t'en-
fais quelque part, aux États-Unis ou ailleurs.

— A quoi bon ? j'aime autant aller en prison,
subir un procès, être condamné ! J'ai mérité tout
cela et je ne veux pas me soustraire au châtiement
qui m'attend, quel qu'il soit.

— Non, cela ne peut pas être, je ne le veux pas.
Tu partiras et l'affaire sera étouffée après quelques
semaines. Alors, tu pourras revenir si le cœur
t'en dit.

— Tu as peut-être raison, répondit pensivement
Harry.

Il avait réfléchi et il comprenait qu'il fallait évi-
ter ce procès, au cours duquel on commenterait
toutes les actions de sa vie passée.... Oai ! il
partirait ; il fuirait l'humiliation d'être arrêté.

En effet, le soir même, le train du Vermont
Central, quittant la gare Bonaventure à huit
heures et demie, l'emportait ; le lendemain matin,
il arrivait à Boston.

Elle est donc bien terrible cette passion de boire,
puisque on voit des hommes bien doués moralement
et physiquement, qui s'y livrent avec une violence
inoûte, malgré que la saine raison et l'expérience
leur démontrent si clairement ce qu'il y a de hon-
teux et de dégradant dans cet abus.

" Qui a bu, boira," dit le proverbe. Harry
Doucet ne devait pas le faire mentir cette fois en-
core.

Malgré tout ce qui lui était arrivé, il était à
peine débarqué à Boston, qu'ayant fait la connais-
sance de quelques libertins, il s'était joint à eux,
buvant comme eux, s'enivrant comme eux ! Parmi
ces compagnons d'orgie, il se trouva une couple
d'employés du chemin de fer de " New-York et de
la Nouvelle-Angleterre," à qui il raconta les évé-
nements qui l'avaient fait émigrer en le privant de
sa position qu'il avait occupé.

On lui proposa de lui procurer un nouvel em-
ploi ; ne pouvant vivre sans argent, il accepta.

Trois jours plus tard, il entra en fonctions
comme serre-freins ! Il lui fallait recommencer à
gravir l'échelle de la promotion.

XVI

— Comment va notre chère malade, ce matin ?
demanda avec compassion Blanche Lortie à Mme
Laurin, environ un mois après la mort de Georges.

— Bien mal, la chère enfant ! soupira la pauvre
mère. Elle est plus abattue, plus fiévreuse qu'a-
vant-hier lorsque vous êtes venue ; le pis est
qu'elle s'obstine à refuser de voir le médecin. Je
ne sais ce que je dois faire !

— Tenez ! fit Blanche, mon oncle, le docteur B,
est chez nous aujourd'hui, et si vous le voulez je
l'amènerai cette après-midi ? Berthe ne pourra pas
refuser de le voir.

— Oh ! vous me rendez un grand service, ré-
pondit Mme Laurin avec reconnaissance ; venez
avec lui, il me conseillera, s'il ne peut lui donner
ses soins.

— C'est bien, termina Blanche, vous pourrez
nous attendre.

En effet, vers deux heures de l'après-midi, elle
arrivait chez Mme Laurin, accompagné du docteur
B..., un grand vieillard à figure sympathique.

La mère de Berthe le précéda à la chambre de
la jeune fille.

Quand il aperçut la pauvre malade, quand il vit
ces traits pâles et déjà presque décharnés, ces
lèvres sèches, ce front brûlant, il secoua la tête
d'un air découragé.

— Souffrez-vous beaucoup ? demanda le docteur.

— Je ne souffre pas du tout, répondit Berthe
d'une voix douce et faible ; je me sens envahir par
une faiblesse toujours croissante, un ennui que rien
ne peut combattre.... Je sens que je vais mou-

rir, ajouta-t-elle en jetant sur sa mère un regard plein d'une vive tendresse.

—Allons ! reprit le vieillard avec bonté, il ne faut pas vous laisser aller ainsi à ces sombres craintes. Si vous le voulez, je vous sauverai, moi. La malade eût un sourire incrédule.

—Essayons toujours, continua le docteur.

Il tira de sa trousse deux petits flacons octogones, prit dans chacun un peu de leur contenu qu'il lui mélangea dans un verre d'eau.

—Prenez ceci d'abord, fit-il en présentant le verre à la malade, qui le vida d'un trait.

—Maintenant, mon enfant, ajouta le vieillard, tâchez de dormir. Je reviendrai vous voir demain. Et il sortit avec sa nièce.

—Comment trouvez-vous mon amie ? demanda Blanche à son oncle, dès qu'ils furent dans la rue.

—Elle est très malade, répondit l'oncle ; cette enfant est très malade, elle souffre d'un mal qui ne pardonne pas ; je lui donne un mois à vivre.

—Si peu de temps ! exclama Blanche.

—Où, à moins que les causes de cette maladie morale qui la ronge disparaissent.

—Quoi, mon oncle ! interrogea la jeune fille, vous croyez que Berthe souffre surtout dans l'âme ?

—Je n'en ai pas le moindre doute, cette jeune fille doit avoir éprouvé une forte déception, un chagrin d'amour ou quelque chose d'analogue.

—Vous ne vous trompez pas ; elle aime, en effet, un jeune homme, elle espérait qu'il l'aimerait un jour, quand elle apprit qu'il était ivrogne et débauché. Elle lutta de toutes ses forces pour vaincre cet amour, mais en vain ; elle l'aima davantage, si possible.

Un jour, on rapporta son frère mort, tué dans un accident de chemin de fer, et elle apprend que c'est celui qu'elle aime qui, à demi ivre, a causé par sa négligence l'accident fatal. . . . Me croiriez-vous, mon oncle, elle aime encore cet homme, le meurtrier de son frère, et c'est le remords qui la tue !

—Pauvre enfant ! dit le vieillard, je comprends sa souffrance, mais ce sera bientôt fini.

XVII

—As-tu des nouvelles de Harry Doucet ? demanda un chef de gare à Robert Brown, un soir.

—Oui ! répondit celui-ci, j'en ai eu ce matin, elles sont très mauvaises.

—Où est-il et que fait-il ? interrogea de nouveau le premier interlocuteur.

—Il est à Boston, présentement ; il a travaillé quelques jours sur le chemin de fer de New-York et de la Nouvelle-Angleterre, mais comme ici, il s'est livré à sa terrible passion et elle a failli lui coûter la vie. Il est tombé entre deux chars, un soir, et il s'est fait broyer un bras qu'il a fallu lui amputer ensuite ; il m'écrivit qu'il reviendra à Montréal aussitôt qu'il sera assez bien pour entreprendre le voyage. . . . Pourvu que ce nouvel accident lui serve de leçon !

Le chef de gare secoua la tête d'un air de doute.

C'était environ une quinzaine de jours après que Robert Brown et le chef de gare tinrent cette conversation que je viens de rapporter.

Berthe Laurin était de plus en plus faible, elle n'en avait plus que pour quelques jours à vivre ; elle allait mourir résignée, contente. Elle cherchait à consoler sa mère qui parfois, ne pouvait lui cacher ses larmes.

Elle ne souffrait plus physiquement, les ressorts de la vie étaient usés, c'était tout ; elle attendait anxieusement la mort et elle la sentait venir.

Elle n'avait qu'un regret en quittant la terre : c'était la solitude dans laquelle elle laisserait sa mère, et puis. . . . elle aurait voulu revoir celui qu'elle avait tant aimé !

Elle demandait pardon à Dieu de ce désir presque criminel, au moment de mourir, de ce reste d'attachement aux choses de ce monde qu'elle devait quitter ; elle formulait des vœux et de cœur un

acte de contrition, quand il se produisit un bruit au dehors. Elle prête l'oreille, on frappe à la porte, quelqu'un entre.

Cette voix. . . . elle la reconnaît, mais comme elle est changée. Elle est là, palpitante, sur sa couche moite des sueurs du dernier jour. . . . Un bourdonnement se produit dans sa tête, malgré cela, elle entend sa mère qui dit :

—Plus bas, monsieur, pour l'amour de Dieu ! Vous la tueriez !. . . .

Et la voix reprenait :

—Où est-elle ! Je veux la voir ! je l'aime. . . . et elle va mourir !. . . . laissez-moi la voir, de grâce. . . .

—Non ! reprenait la mère, je ne le permettrai pas.

Alors une lutte s'engagea.

Berthe comprend qu'on s'attaque à sa mère. . . . Rassemblant ce qui lui restait de forces, elle se lève, se traîne péniblement à la porte, s'accrochant aux meubles et aux murs pour ne point tomber.

A force d'énergie, elle parvint à ouvrir la porte. Que vit-elle ? Un homme qui tenait sa mère à la gorge. . . . elle pousse un cri déchirant ! L'homme se retourne. O horreur ! elle reconnaît Harry Doucet, ivre, les yeux hagards et la bouche écumante.

Elle s'élança pour porter secours à sa mère, mais les forces lui manquent, elle tombe la face contre terre. . . . Elle était morte. . . .

Mme Laurin, s'étant dégagée de l'étreinte de son agresseur, se met à genoux auprès du corps inanimé de sa fille. . . . Elle essaye en vain de lui rendre la vie.

Harry aussi jeta à genoux ; l'ivresse a disparu en voyant tomber Berthe comme une fleur fauchée. Il la regarde, les yeux agrandis par la terreur. . . . il comprend ce qu'il a fait et il murmure : Pardon ! pardon !

La pauvre mère l'entend ! Dans son malheur, elle avait oublié qu'il était là. Elle se redresse comme si elle avait été piquée par une vipère.

—Vous êtes un misérable ! cria-t-elle. Vous l'avez tuée, et une mère ne pardonne jamais la mort de son enfant. Allez-vous en ! partez sans retard, ne profanez pas plus longtemps cette maison par votre présence !

Harry Doucet sanglote, il comprend ce que peut la malédiction d'une mère ; il se lève et, comme s'il eut été magnétisé par le regard courroucé qu'elle fait peser sur lui, il recule jusqu'à la porte et disparaît dans la nuit.

XVIII

Dix ans se sont écoulés depuis que les événements que je viens de raconter se sont passés.

Mme Laurin vit encore, elle est vieille, pauvre et aveugle ; quand il lui faut du pain, elle mendie !

Vous pouvez la voir, lecteurs, elle se tient au coin de deux de nos rues les plus fréquentées, et tend un vieux gobelet d'étain pour recevoir les aumônes des bonnes âmes.

Quand au malheureux, la première cause de

tous ces malheurs, il est pauvre, lui aussi, mais il ne boit plus ; pas une goutte de liqueur enivrante n'a passé ses lèvres depuis la mort de Berthe.

Il est maintenant le gardien d'une barrière publique, encore à l'emploi du Grand-Tronc. A le voir, on lui donnerait cinquante ans, et il n'en a pas trente-cinq ! Il est triste comme si un éternel remords dévorait son âme. . . .

Passants, que la pauvresse implore, mettez dans son gobelet d'étain la menue monnaie de votre bourse, mais pour l'amour de Dieu, épargnez à Harry Doucet, la souffrance que lui cause l'offre de boire un verre à l'auberge du coin.

Pedro.

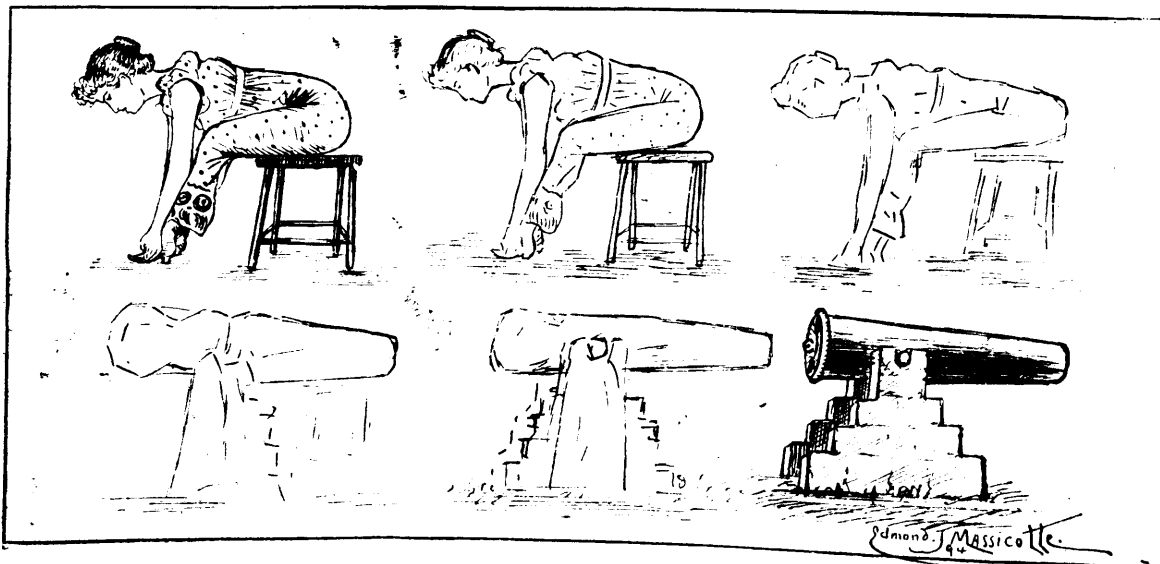
QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES

Un journal américain ayant promis un prix à celui de ses abonnés qui ferait la meilleure réponse à la question qui sert de titre à cet alinéa, a couronné la réponse suivante, que bien des mères pourront méditer avec profit :

« Que ferons nous de nos filles ? D'abord des chrétiennes, puis donnez leur une bonne instruction élémentaire. Apprenez-leur à préparer un repas convenable, à laver, repasser, raccommoder des bas, coudre des boutons, à faire une chemise, et à tailler tous leurs habits. Qu'elles sachent cuire leur pain et se rappellent qu'une cuisine épargne bien des dépenses de pharmacie. Dites leur qu'un écu de cinq francs se compose de cent sous ; que pour épargner, il faut dépenser moins qu'on ne gagne, et qu'on doit s'attendre à la misère lorsqu'on dépense plus que ses revenus. Enseignez-leur qu'une robe de coton payée habille mieux qu'un vêtement de soie sur lequel on doit de l'argent.

« Qu'elles sachent de bonne heure acheter et faire le compte de leurs dépenses. Répétez-leur qu'un honnête ouvrier en tablier et en bras de chemise est cent fois plus estimable, n'eût-il pas un sou, qu'une douzaine de jeunes élégantes vaniteuses et imbéciles. Apprenez-leur à aimer les fleurs et en général toutes les œuvres de Dieu. Après cela, faites-leur donner des leçons de piano et de peinture, si vous en avez les moyens, mais sachez que ces arts sont bien secondaires et tiennent peu de place dans l'existence.

« Qu'elles apprennent encore à mépriser les vaines apparences et que leur oui soit oui, et leur non, non. Quand viendra le moment de les marier, persuadez les que le bonheur, dans leur ménage ne viendra pas de la fortune, ou de la situation que possède leur mari, mais de ses qualités morales et de son caractère. Si vous avez peccé tout ceci, et si elles vous ont compris, tenez pour certain que vos filles seront heureuses et trouveront leur voie. Pour le reste laissez faire à Dieu.



THÉORIE DE L'ÉVOLUTION. — DESSIN DE EDMOND J. MASSICOTTE

NOTES & FAITS

Variétés littéraires

Le poète latin Silius Italicus se laissa, dit-on, mourir de faim pour ne plus endurer les douleurs d'un cor qu'il avait au pied.

* * * *

Histoire des mots et locutions

Notre mot *prérogative*, dont chacun connaît le sens usuel, nous vient du latin, où il se rapportait à une circonstance historique.

Il y avait à Rome, lisons-nous dans la *Musée des Familles*, une centurie (groupe de cent citoyens), qu'on appelait *prérogative* (de *pré*, avant, en premier lieu, et *rogare*, demander), qui était la première à laquelle l'on demandait son suffrage pour les élections. De là, l'expression *prérogative*, signifiant avantage particulier.

* * * *

Les présidents de la République française

M. Thiers était Provençal ; le maréchal de MacMahon était Bourguignon ; M. Grévy était Franc-Comtois (Jurassien) ; M. Carnot pourrait être revendiqué par les Limousins, puisqu'il était né à Limoges, mais son origine était bourguignonne (Côte-d'Or) ; M. Casimir-Perier est Parisien, mais on sait que par ses origines il est Dauphinois.

En résumé, cinq provinces de l'est : Bourgogne, Franche-Comté ; du sud-est : Provence ; du nord et du centre : Ile de France, Limousin, peuvent se vanter d'avoir fourni des présidents.

* * * *

Rien de trop

Trop de repos nous engourdit,
Trop de fracas nous étourdit,
Trop de froidure est indolence,
Trop d'activité, turbulence,
Trop d'amour trouble la raison,
Trop de remède est un poison,
Trop de finesse est artifice,
Trop de vigueur est ornement,
Trop d'audace est témérité,
Trop d'économie avarice,
Trop de bien devient un fardeau,
Trop d'honneur est un esclavage,
Trop de plaisir mène au tombeau,
Trop d'esprit nous porte dommage,
Trop de confiance nous perd,
Trop de franchise nous dessert,
Trop de bonté devient faiblesse,
Trop de fierté devient hauteur,
Trop de complaisance bassesse,
Trop de politesse fadeur !

* * * *

Léon XIII fait préparer son tombeau

Le sculpteur Marani, le plus célèbre de Rome et de l'Italie, est à sculpter le tombeau de Léon XIII, et cela sur l'ordre du pape.

Le monument est en marbre blanc de Carrare. Sur le couvercle du tombeau se trouve un lion ayant une griffe sur la tige. A droite, la statue de la Foi, un flambeau d'une main, les saintes Ecritures de l'autre. A gauche, la statue de la Vérité, portant d'une main un miroir, de l'autre les armoiries du pape. Au-dessous du lion, sur le flanc du sépulcre, une inscription concise, simple et humble, est taillée dans le marbre en grandes lettres noires :

HIC, LEO XIII P. M.
PULVIS EST.
Ci gît Léon XIII, Souverain Pontife.
Poussière.

* * * *

Le prix du sang d'un homme chez les Arabes

Avant Mahomet, la coutume des Arabes, en temps de guerre, était de mettre à mort autant de

prisonniers que chaque tribu avait perdu de têtes dans le combat. La perte d'une femme ou celle même d'un esclave était vengée par la mort d'un homme libre. Mahomet défendit cet usage, et le réduisit, conformément à la parole de Moïse, à la loi du talion, c'est-à-dire à un homme libre pour un homme libre, à un esclave pour un esclave, et à une femme pour une femme.

D'après la loi mahométane, lorsqu'un homme meurt assassiné, son fils, son frère ou son plus proche héritier, doit se porter partie contre le meurtrier et demander le *prix de son sang*. Du temps d'Abd-al-Mothieb, ce prix était fixé d'après un tarif. Tout assassin, par exemple, se trouvait quitte du sang qu'il avait répandu envers le plus proche héritier de sa victime en lui payant dix chameaux.

* * * *

Curiosités épistolaires

Lettre de Louis Van Beethoven à son ami Brandwood. Cette épître en français du grand musicien est datée de Vienne, le 3 du mois de février 1818 :

" Mon cher ami,

" Jamais je n'éprouvais un plus grand plaisir de ce que causa votre annonce de l'arrivée de cette Piano, avec qui vous m'honorés de m'en faire présent, je la regarderai comme un Aniel, où je déposerai les plus belles offrandes de mon Esprit au divin Apollon Aussitôt comme je recevrai votre excellent instrument, je vous enverrai d'abord les Fraits de l'inspiration des premiers moments, que j'y passerai, pour vous servir d'un souvenir de moi à vous, mon très cher, et je souhaite, à ce qu'ils soient dignes de votre Instrument.

" Mon très cher monsieur et ami, recevez ma plus grande considération de votre ami et très humble serviteur."

* * * *

Les journalistes doivent-ils se marier ?

Une revue médicale anglaise discute gravement la question suivante : *Les journalistes doivent-ils se marier ?* et la résout dans le sens de la négative. Vous vous demandez pourquoi. Serait-ce que les journalistes, en général, ne sont point millionnaires ? Vous n'y êtes pas. Serait-ce que les soucis de la copie à fournir, les veilles, les fatigues de leur métier leur infligent quelque tare professionnelle, gâtisme, rabâchage, insanité, quelqu'un enfin de ces stigmates de dégénérescence chers à certains médecins ?

Point du tout. Si les journalistes ne doivent pas se marier, c'est, textuellement, que leur mission est trop grande, trop haute, trop noble, qu'elle les prend tout entiers et ne laisse plus en eux de place pour un autre amour. Ils sont les élus de l'idée, les martyrs de l'esprit, les "âmes héroïques," et se doivent à eux-mêmes de vivre paisants et solitaires. Quelque gênante que puisse être cette théorie pour ceux de nos confrères qui sont déjà mariés, il convient d'adresser aux médecins anglais de vifs remerciements : la science nous a consacrés par leur voix, et désormais nous savons tous que nous portons au front une auréole.

* * * *

Histoires des boissons

Francisque Michel et Edouard Fournier, dans leur si curieuse *Histoire des hôtelleries et cabarets*, disent " que la passion des Romains pour les boissons chaudes n'empêchait pas celle qu'ils avaient pour les boissons glacées. Sur leur table, à côté des boissons fumantes, la glace s'élevait par monticules " ; " il était naturel, d'après cela, qu'il y eût à Rome des marchands de glace et de neige en toutes saisons." S'il faut en croire Pancirolo, Athénée en parle dans un passage que nous n'avons malheureusement pu trouver dans toutes nos recherches. Athénée écrit, dit Pancirolo, par l'organe de son naïf traducteur, Pierre de la Noue, qu'il y avait jadis des boutiques à Rome " où l'on contregardait de la neige toute l'année ; ils la mettaient en terre, dans de la paille, et en vendaient à qui en voulait, et par icelle, le vin se rendait froid."

Un passage de Sénèque, où il est aussi parlé des

boutiques de marchands de glace à Rome, nous dédommagera de celui d'Athénée.

" Les Lacédémoniens, dit-il, chassèrent les parfumeurs et voulurent qu'ils quittassent au plus vite leur territoire parce qu'ils perdaient l'huile. Qu'eussent-ils donc fait à l'aspect de ces magasins, de ces dépôts de neige, de ces bêtes de somme employées à porter les blocs aqueux, dont la saveur et la couleur sont endommagées par la paille qui les couvre ?"

LE CHERCHEUR.

PRIMES DU MOIS DE JUIN

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Isai Montpetit, 397, rue des Seigneurs ; Dlle Marguerite Bernier, 179, rue Saint-Christophe ; Joseph Caron, 204, rue Jacques-Cartier ; L. J. Papineau, 781, rue Sanguinet ; A. Lamy, 2004, rue Sanguinet ; William Bélanger, 360A, rue Saint-Hypolite ; Arthur Deguise, 239, rue Visitation ; F. Cholette, 267, rue des Allemands ; J. A. Trépanier, 347, rue Saint-André ; Dame A. LeTourneur, 158, rue des Allemands ; Dame A. Bourdon, 311 rue Saint-André.

Pointe Saint-Charles.—Louis Bissonette, 400, rue Charlevoix.

Saint-Henri de Montréal.—N. Pilette, 45, rue Saint-Alphonse ; Moïse Tessier, 102, rue Bourget ; Clément Lafleur, 110, rue Turgeon.

Québec.—Dame T. Loïselle, 171, rue Colomb ; Georges Roy, 28, rue Lachevrotière ; Dame Bélanger, 17, rue Dorchester ; Alphonse Magan, 766, rue St-Valier, St-Sauveur.

Village Stadacona. Québec.—Joseph Thérien.

Lachine.—Amédée Robert.

Coché.—J. B. D. rocher.

Saint-Basile de Portneuf.—Dame Emile Pepia.

Fraserville.—J. O. Thibault, confiseur.

Somerset, Wis.—William Rondeau.

NOUVELLES A LA MAIN

Le maire termine les compliments d'usage aux époux. Il est si ému que sa langue fourche un peu, et il dit :

—Allez, mes enfants, vous êtes punis.

* *

—Vous croyez, peut-être, Carrie, que je me gênerais ! Ne sommes-nous pas fiancés ! Mais je vous embrasserais sous le nez même de votre mère !

—Je préférerais, Harry, que ce fût sous le mien !

* *

Au bal, avant la valse :

—De quoi parlerai je bien à ma danseuse ?

—Tiens ? de sa beauté.

—Mais, elle est laide ! . . .

—Alors, parle-lui . . . de la laideur des autres !

* *

A la chasse :

Docteur P.—Je n'ai pas de chance, aujourd'hui, pas moyen de tuer une seule perdrix, je les manque toutes.

Un ami.—Hein ! j'cré ben, mais ça va mieux que ça avec vos malades.

* *

A table d'hôte.

Un monsieur s'adressant à sa voisine :

—Pardon, madame, je suis un peu myope ; ariez-vous l'obligeance de me dire si j'ai bien mangé de tout ?

* *

Verplumot, tout ému :

—Ah ! mon cher, figure toi qu'hier j'ai eu une de ces émotions ! Je maniais mon revolver, ma belle mère était devant moi, un coup part.

—Et ?

—Et la catastrophe s'est produite ! J'ai manqué ma belle-mère !

OUVRAGES POPULAIRES.—*La Petite*, roman par E. Cadol, 5c ; *l'Ami des salons*, 10c ; le *Pater*, par F. Coppée, 10c ; les *Lettres d'un étudiant*, 10c ; les *Farces de Piron*, 10c ; les *Loisirs d'un homme du peuple*, 50c ; *Un disparu*, 10c. G. A. et W. Damont, libraires, 1826 Steine-Catherine

CHOSSES ET AUTRES

—La dette du Canada est actuellement de \$305,081,000.

—Par un vote du Sénat américain, l'Utah cesse d'être territoire pour devenir État.

—On calcule qu'il y a aux Indes 131,000 malheureux atteints de la lèpre.

—Pour le tir rapide, ce sont les Américains qui possèdent les meilleures armes.

—En Europe, plus de 70,000,000 de personnes ne portent que des chaussures de bois.

—Dans la Suède, une mine de cuivre est exploitée, sans interruption, depuis 800 ans.

—Au Maroc, il n'y a pas de journaux ; c'est le pays où il y a le moins de menteurs.

—D'après les géographes, le Greenland (pôle nord) serait couvert d'une couche de glace et de neige de plus de 5,000 pieds d'épaisseur.

—La population de Saint-Petersbourg est de 1,000,000 d'âmes. La police de la ville compte 2,165 hommes qui, en 1890, ont fait 76,002 arrestations.

—L'endroit le plus pluvieux du monde est Cherry-ponge, dans l'Assam, où il tombe par an en moyenne 610 pouces ou 50 pieds 10 pouces d'épais d'eau.

—La taxe annuelle de dix francs, dont est frappé maintenant chaque bicyclette ou vélocipède employé en France, a apporté, pendant les six premiers mois, 780,000 francs.

—La sécheresse dans la province d'Entre-Rois, République Argentine, a fait périr 200,000 bestiaux, 150,000 moutons et 20,000 chevaux, évalués ensemble à \$3,000,000.

—Les Franciscaines Missionnaires de Marie ont fondé une nouvelle maison à Sainte-Anne de Beaupré, dans l'établissement occupé autrefois par les Sœurs de la Charité.

—Les rapports de la police de toute l'Italie démontrent qu'il y a 250 anarchistes emprisonnés à Rome, 300 à Milan, 315 à Turin, 170 à Gênes, 250 à Bologne et 900 à Pise, Luca, Ravenna, Leghorn, et dans plusieurs autres villes.

—La gazette *Egyptian* porte à 5,500,000 cantars la récolte de coton de cette année en Egypte. Elle ne serait même pas étonnée que la récolte fut de 6,000,000 de cantars. Le cantar turc est de 100 livres. Le coton égyptien a des qualités qui lui sont propres et qui le font rechercher même aux États-Unis et au Canada.

—Le clou de l'exposition de Paris, en 1900, sera un pont de trois cents pieds de largeur, sur la Seine, vis-à-vis des Invalides. Le pont le plus large qu'il y ait à Paris est celui d'Austerlitz, qui a soixante-quinze pieds. Le pont de l'exposition sera bordé, de chaque côté, de maisons, de théâtres, de monuments, etc., etc., comme le Pont-Neuf, jadis. Mais les détails ne sont pas encore arrêtés.

—L'*Argus de la Presse* (155, rue Montmartre, Paris), a recueilli avec soin tous les articles français et étrangers publiés par la presse, sur le regretté M. Carnot. C'est là une collection des plus intéressantes.

L'*Argus* tient à la disposition de tous les bons Français cette collection vraiment documentaire.

—Un joailler de Turin vient de faire un minuscule bateau formé d'une seule perle. La voile est d'or battu étouffé de diamants, et la lumière à la proue est un rubis parfait. Une émeraude sert de gouvernail, et le tout repose sur une tablette d'ivoire. Ça pèse moins d'une demi-once et ça vaut quatre mille louis.

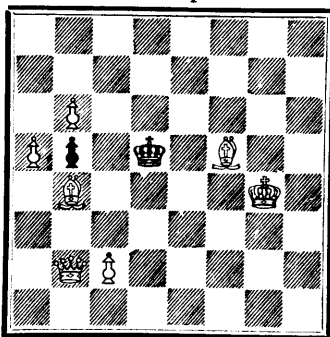
—Un épicier de Bristol, en Pennsylvanie a découvert parmi les pommes de terre qu'il vendait à un client un de ces tubercules qui était l'image exacte d'une main d'homme. Il a mis de côté cette singulière pomme de terre et on lui en a offert déjà \$5. Si on la semait ? qui sait ? Peut-être que tous les tubercules qu'elle produirait auraient la même forme.

—Les Écossais ont un sage dicton : *Every nichle makes a muchle*. Nous disons, nous : "Les petits ruisseaux font les grandes rivières," et les Yankees disent : "Ayez soin des sous et les piastres prendront soin d'elles mêmes." Tout cela pour vous annoncer qu'une compagnie allemande ramasse les vieilles plumes métalliques, les refond et en fait des lames de couteau, des ressorts de montre et d'autres objets d'une valeur commerciale. Il n'y a pas de petites économies.

LES ECHECS

PROBLEME No 162

Composé par M. Maximow
Noirs.—2 pièces



Blancs.—7 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION DU PROBLEME NO 161

Blancs Noirs

Ce problème se fait en 3 coups et non en 8 tel que publié.

- | | |
|----------------|---------------|
| 1 D 4 TR | 1 P 6 TD |
| 2 D 1 TR | ? |
| 3 D ou C, mat. | |
| | Si : 1 R pr P |
| 2 D 7 R | 2 ? |
| 3 D, mat. | |

LES NOUVEAUX ABONNES

De quatre, six et douze mois
Recevront gratuitement le feuilleton en cours de publication "Le Secret d'une Tombe."

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1^{er} décembre et du 1^{er} juin. Paris et départements, un an : 18 fr. ; six mois : 10 fr. Union Postale, un an : 17 fr. ; six mois : 10 fr. S'adresser à la librairie Chs Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.



Mrs. May Johnson.

Les Pilules d'AYER

"Je voudrais pouvoir ajouter mon témoignage à celui de tant d'autres qui ont fait usage des Pilules d'Ayer, et dire que j'en prends depuis plusieurs années et que j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

Pour l'Estomac

et pour les maladies du foie ainsi que pour la guérison des migraines causées par ces dérangements, les Pilules d'Ayer sont sans égal. Quand mes amis me demandent quel est le meilleur remède pour les désordres de l'estomac,

du Foie et des Intestins

je leur réponds invariablement : les Pilules d'Ayer. Prises à temps elles arrêteront un rhume, empêcheront la grippe, combattront la fièvre et réguleront les organes digestifs. Elles sont faciles à prendre et

Sont les Meilleures

médecines de famille que j'aie jamais connues."—Mrs. MAY JOHNSON, 368 Rider Ave., New York City.

LES PILULES d'AYER

Les plus hautes Récompenses à l'Exposition Colombienne.

La Salsepareille d'Ayer pour le Sang.

DRS MATHIEU & BERNIER

Chirurgiens dentistes, coin des rues du Champ-de-Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes.

J. EMILE VANIER
(Ancien élève de l'École Polytechnique)

INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR
187, rue St-Jacques, Royal Building
Montréal

ABONNEZ-VOUS

AU

MONDE ILLUSTRÉ

SEUL

Journal français Illustré

DU

CANADA

ET

LE PLUS COMPLET

DES

Journaux Littéraires

LE COSMOS.—La plus ancienne revue catholique des sciences et de leurs applications — hebdomadaire. — 32 pages. belles illustrations, \$6 40 par an, 9, rue François Ier, Paris, France.

60 JOURS
Excursions pour les Colons

A toutes les gares de la ligne du



DE BILLETS SERONT VENDUS

13 Juin—Bons pour revenir jusqu'au 11 Août	18 Août
19 Juin— " " " " " " " "	25 Août
26 Juin— " " " " " " " "	15 Sept.
17 Juil.— " " " " " " " "	

Pour les places suivantes aux prix fixés.

Deloraine.....	\$28.00
Reston.....	
Estavan.....	
Binscarth.....	
Moosomin.....	\$30.00
Regina.....	
Mooselaw.....	
Yorkton.....	
Prince Albert.....	\$35.00
Calgary.....	
Red Deer.....	\$40.00
Edmonton.....	

EXPOSITION D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE DE WINNIPEG, aura lieu du 23 au 28 juillet inclusivement, et le 17 juillet a été choisi comme jour d'excursion pour permettre au passager de voir cette exposition.

BUREAU POUR LA VENTE DES BILLETS
129 RUE ST-JACQUES
COURT ST-JACQUES

LIBRAIRIE FRANÇAISE

L. DERMIGNY

126 w. 25th STREET, NEW-YORK

SUCCURSALE A MONTREAL

1608, NOTRE-DAME

seul Agent et Dépositaire du "Petit Journal," de Paris, de son supplément coloré, et du "Journal Illustré," pour le Canada et les États-Unis.

Dépôt des principaux journaux de Paris, notamment : *Petit Parisien*, *Soieil du Dimanche*, *l'Echo de la Semaine*, *l'Univers Illustré*, *Le Figaro*, etc., etc. ; journaux de modes et scientifiques.
Abonnements à toutes revues ou publications. Ordres pour livres promptement exécutés.

RENE RAVAU

ARTISTE-PEINTRE

4, Rue St-Laurent

Résidence privée :

156a, Ste-Elizabeth

Portraits en tous genres.—Peinture à l'huile, Aquarelle, Peinture sur soie, satin, etc.—Spécialité : Adresses enluminées.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER

Architectes et évaluateurs

162—RUE SAINT-JACQUES—162

(Bleek Barron)

VICTOR ROY, L. Z. GAUTHIER

Téléphone no 2113.



LE SECRET D'UNE TOMBE

PREMIÈRE PARTIE

LES BONS CŒURS

—Pour que vous compreniez bien, monsieur le juge d'instruction, toute l'importance de ces papiers et combien ils sont précieux, il faut que vous sachiez qu'ils contiennent le secret de la naissance de cette jeune fille, actuellement âgée de huit ans, que l'on croit orpheline et qui a été confiée à une brave et honnête femme que je connais depuis longtemps.

Alors M. Villarceau raconta au magistrat comment l'enfant avait été apportée chez Marguerite Lormont.

—Tout fait donc supposer, continua le docteur, que l'enfant est née en Espagne et probablement de parents espagnols ; le linge et le vêtement qu'elle avait sur elle et que sa mère adoptive conserve précieusement, aussi bien que les vingt mille francs remis à Marguerite, indiquent que l'enfant appartient à une riche famille ; mais quelle est cette famille ? Où la pauvre petite est-elle née ? Voilà ce que doivent dire les papiers.

Or, monsieur le juge d'instruction, si ces papiers ne sont pas retrouvés, l'enfant ne saura jamais de qui elle est née ; elle restera sans famille, sans nom ; ce sera comme si elle eût été volontairement abandonnée par des parents ayant intérêt à la faire disparaître.

—Il y a l'homme qui l'a apportée à Salvignac et qui viendra un jour la réclamer, sans doute.

—Et s'il est mort, cet homme ? On peut le supposer, le croire même, puisque depuis plus de six ans on n'a plus entendu parler de lui.

—Oui, fit le juge d'instruction, hochant lentement la tête, je comprends que vous soyez fort tourmenté.

—Je le suis plus que je ne saurais le dire ; si je ne rentre pas en possession des papiers, je ne me consolerais jamais.

—Mais vous n'avez rien à vous reprocher ; vous ne pouviez pas prévoir qu'ils vous seraient volés.

—Sans doute, monsieur, mais songez donc, il s'agit de l'avenir de cette enfant.

Le magistrat resta un instant silencieux et reprit :

—L'enveloppe, dites-vous, porte le cachet de la mairie de Salvignac.

—Oui.

—Cela indiquerait que le maire et le curé ont pris connaissance des papiers avant de les remettre à Mme Marguerite Lormont, qui est la femme légitime d'Edouard Forestier, notre voleur.

—Oui, monsieur, oui, ils ont dû les lire.

—Eh bien, par eux on saura...

—Le maire n'existe plus, interrompit M. Villarceau.

—Alors il a emporté le secret dans la tombe ; mais il y a le curé.

—Il n'est plus à Salvignac ; il a été envoyé en mission au fond de l'Afrique équatoriale, paraît-il.

—Hum ! hum ! fit le juge d'instruction.

Puis, après un silence :

—L'important est qu'il existe, lui ; vous pourrez savoir où il se trouve à la maison des Missions étrangères, ou par son évêque, et alors vous lui écrirez.

—Oui, répondit M. Villarceau, il y aura cela à faire, si l'on ne retrouve pas les papiers.

—Espérons encore qu'ils ne sont pas perdus, monsieur le docteur.

M. Villarceau prit tristement congé du juge d'instruction.

XI.—L'INTERROGATOIRE

Ce fut seulement le quatrième jour après son arrestation que le voleur fut amené devant le juge d'instruction.

—Comment vous appelez-vous ? lui demanda tout d'abord le magistrat.

Il répondit :

—On m'a arrêté à la porte de la maison où je demeure depuis deux ans Duhesme, 8, et où l'on m'appelle Aristide Blondeau ; c'est donc ainsi que je me nomme.

—Aristide Blondeau n'est pas votre nom.

—Prouvez le contraire.

—J'espère y parvenir sans trop de difficultés.

L'accusé laissa glisser sur ses lèvres un sourire ironique.

—Vous ne vous appelez pas davantage Jean Dufrêne, reprit le juge d'instruction, il est probable que vous avez beaucoup de noms semblables afin de mieux cacher votre véritable nom.

Pourquoi êtes-vous entré en place chez M. le docteur Villarceau ?

—Il me plaisait d'entrer en service et d'être valet de chambre.

—Une profession qui n'est pas la vôtre.

—Je vous demande bien pardon, monsieur le juge d'instruction, j'ai déjà servi...

—Oh, oui, vous avez servi de plusieurs manières ; vous avez exercé beaucoup de métiers, surtout de vilains métiers. Vous êtes entré chez M.

le docteur Villarceau en qualité de valet de chambre, après avoir déjà prudemment médité le vol que vous avez commis.

—C'est votre opinion.

—Et vous ne la détruisez pas. Vous n'ignoriez point l'existence des papiers et vous saviez même dans quel meuble M. Villarceau les tenait enfermés. Vous n'ignoriez pas non plus l'importance de ces papiers ; vous vous doutiez qu'ils contenaient un secret et ce secret vous vouliez le connaître, évidemment pour en faire usage et en tirer le meilleur parti possible. Voilà le mobile de votre crime, je n'ai pas à en chercher un autre. Cependant si je me trompe, dites le moi.

Le voleur garda le silence.

Le juge d'instruction reprit :

—Les papiers étaient dans une enveloppe cachetée de cire rouge ; or, il est parfaitement démontré que vous n'avez pas eu le temps de rompre le cachet et de lire ; donc, vous ne possédez pas ce secret, dont vous soupçonniez si bien l'importance que, pour le connaître vous n'avez pas hésité à commettre un vol domestique avec effraction.

Ainsi, sans utilité pour vous, vous vous êtes rendu coupable d'un crime que la loi punit sévèrement.

Le coquin eut un sourire singulier.

—Voyons, Aristide Blondeau, puisque vous voulez que je vous appelle ainsi, qu'avez-vous fait des papiers ?

—Je l'ai dit ; me voyant poursuivi, je les ai jetés dans une bouche d'égoût, devant laquelle je passais.

—Vous avez dit cela, en effet ; mais pourquoi les avez-vous jetés dans cette bouche d'égoût ?

—Je ne saurais le dire ; je voyais l'instant où j'allais être pincé ; je n'avais plus la tête à moi ; je n'ai pas réfléchi à ce que je faisais.

—Ainsi vous affirmez de nouveau avoir jeté les papiers dans une bouche d'égoût ?

—Oui.

—Est-ce bien la vérité ? demanda le magistrat en regardant fixement son homme.

Celui-ci répondit, sans rien perdre de son assurance :

—Si je ne m'étais pas débarrassé des papiers, on les aurait trouvés dans mes vêtements quand on les a visités, après m'avoir fait déshabiller, ou dans ma chambre lors de la perquisition qui y a été faite.

—Mais vous pouvez les avoir cachés, répliqua le juge d'instruction.

—Où ? On a cherché chez moi, qu'on y cherche encore.

Il y eut un silence.

—Pourriez-vous indiquer la bouche d'égoût où vous avez jeté les papiers ? reprit le magistrat.

—Cela me serait bien difficile pour ne pas dire impossible.

La rue seulement ?

Le coquin secoua la tête,

—Est-ce que je sais par quelles rues je suis passé ? dit-il, je me sauvais et ne m'occupais guère du chemin que je prenais.

—On peut vous dire exactement le chemin que vous avez suivi.

—Alors on le sait mieux que moi.

—Vous vous êtes présenté chez M. le docteur Villarceau sous le nom de Jean Dufrêne.

Je ne le nie pas.

—Vous étiez muni de certificats, de très-bons certificats délivrés à un valet de chambre du nom de Jean Dufrêne.

—Naturellement.

—Comment vous êtes-vous procuré ces certificats ? Est-ce qu'on vous les a prêtés ?

Il eut un moment d'hésitation et répondit :

—Non, je les ai trouvés.

—Espérez-vous me faire croire cela. Avouez donc tout de suite que vous les avez soustraits au véritable Jean Dufrêne.

—Pourtant, monsieur le juge d'instruction, vous ne pouvez me forcer à dire ce que je ne veux pas ou ne peux pas dire.

—Soit, passons ; nous reviendrons à cela plus tard. En attendant, voulez-vous me faire connaître votre véritable nom ?

—Monsieur le juge d'instruction, je suis Aristide Blondeau.

—Dont la profession est ?

Voyageur de commerce.

—Décidément, vous avez pour spécialité de vous emparer des noms, prénoms et qualités des autres, sans avoir souci du préjudice moral que vous pouvez leur causer. Eh bien, vous n'êtes pas plus Aristide Blondeau que Jean Dufrêne.

—Oh ! s'il vous faut mon acte de naissance...

—Je sais que vous avez le talent de vous procurer toutes les pièces qui vous sont nécessaires. Mais je n'ai nul besoin de votre acte de naissance pour établir votre identité.

—Si monsieur le juge d'instruction se trompe, je n'y serai pour rien et il voudra bien le reconnaître.

—De votre vrai nom, vous vous appelez Edouard Forestier.

Le misérable resta impassible, pas un muscle de son visage ne remua.

—Edouard Forestier, répéta-t-il, et comme cherchant à se souvenir, connais pas !

—Il est très fort, cet homme, se disait le magistrat.

Il reprit à haute voix :

—Il y a quatre ans, à Moulins, vous avez été condamné en police correctionnelle à six mois de prison pour vol de bijoux ; l'instruction avait en outre relevé à votre charge de nombreuses escroqueries commises à Paris, à Clermont Ferrand et dans d'autres villes.

Forestier n'avait pas sourcillé.

—Je ne sais pas le premier mot de toute cette histoire, dit-il.

—Alors, vous niez ?

—Très énergiquement.

—Si vous n'êtes pas Edouard Forestier, le condamné de Moulins, le repris de justice, expliquez donc comment vous avez appris l'existence des papiers que vous avez volés chez le docteur Villarceau ?

Cette fois le misérable ne trouva rien à répliquer.

—Ah ! vous vous taisez ; c'est bien, on en prend note... Mais si vous ne pouvez pas expliquer cela, c'est que vous voulez être, envers et contre tout, Aristide Blondeau ; Edouard Forestier, lui, ne serait pas embarrassé pour répondre : il dirait que, ayant vu remettre les papiers à sa femme, et ayant tenté de s'en emparer, il y a six ans, il ne pouvait en ignorer l'existence ; il ajouterait qu'il savait aussi que Marguerite Lormont, sa femme, les avait confiés à M. le docteur Villarceau.

Enfin, Forestier commençait à se sentir désarçonné ; il perdait son attitude froide et hautaine.

—Eh bien ! niez-vous encore ? demanda le juge d'instruction.

Pas de réponse.

Le magistrat continua :

—Pour prouver que vous n'êtes pas Edouard Forestier, le condamné de Moulins, faites donc appeler ici, devant moi, des personnes qui déclareront que vous êtes bien le voyageur de commerce Aristide Blondeau. Mais ces témoins, vous ne les avez pas. Moi, pour vous confondre, indépendamment de votre signalement et d'une carte postale que j'ai là, je puis vous faire reconnaître par les juges de Moulins qui vous ont condamné, par votre femme que je puis faire venir à Paris, par le véritable Aristide Blondeau, qui, s'il n'est pas mort, ne sera pas introuvable, et enfin par le véritable Jean Dufrene, valet de chambre, lequel a été bien étonné quand on lui a appris que, vous ayant laissé quelques instants seul dans sa chambre, vous en aviez profité pour lui dérober ses certificats.

Malgré lui, sans doute, Forestier courba la tête.

Le juge d'instruction fit sonner un timbre.

Au garde républicain qui se présenta, il dit :

—Faites entrer le témoin.

Un homme de trente-cinq à quarante ans, ayant le bas du visage rasé, mais portant de longs favoris, entra dans le cabinet.

C'était le valet de chambre Jean Dufrene.

—Connaissez-vous cet homme ? lui demanda le magistrat.

—Oui, monsieur.

—Depuis combien de temps ?

—Depuis une quinzaine d'années.

—Où l'avez-vous connu ?

—Chez M. Grémard, banquier, où j'étais alors valet de pied.

—Il fréquentait la maison du banquier ?

—Il y était employé.

—Ah !... Et pourquoi en est-il sorti ?

—Dame, monsieur le juge d'instruction, je ne peux pas dire... Je sais bien que l'on a parlé de la disparition de billets de banque...

—Et quel est le nom de cet homme ?

—Il s'appelle Edouard Forestier.

—Est-ce qu'il est votre ami ?

—Oui et non. Je vais vous dire, monsieur le juge d'instruction, Forestier ne m'a jamais perdu de vue, de temps à autre il venait m'emprunter un billet de cent francs.

—Qu'il vous rendait.

—Quand il pouvait.

—Il ne vous doit plus rien ?

—Oh ! si.

—Quelle somme ?

—Dame, je ne sais pas au juste ; peut-être douze ou quinze cents francs.

—Forestier, qu'avez-vous à dire ? demanda le magistrat, s'adressant au prévenu.

—Emprunter de l'agent n'est pas le voler.

—Soit. Mais je vous ferai remarquer, en passant, qu'il y a des emprunts qui ressemblent singulièrement à des escroqueries. Le témoin vous reconnaît et déclare que vous vous appelez Edouard Forestier, ancien employé de banque. Qu'avez-vous à répondre ?

—Rien. Je suis Edouard Forestier !

—Enfin, vous comprenez que vous vous étiez engagé dans une voie déplorable, dit le juge d'instruction.

S'adressant au témoin, il reprit :

—Monsieur Jean Dufrene, nous savons dans quelle circonstance Edouard Forestier vous a dérobé vos certificats, qui sont vos titres de noblesse ; ils vous seront rendus nous les avons, et c'est parce qu'ils ont été trouvés dans la malle du faux Jean Dufrene, que nous avons pu vous découvrir et vous appeler aujourd'hui au Parquet.

Je vous remercie, vous pouvez vous retirer.

Le valet de chambre sortit.

—Forestier interrogea le magistrat, avez-vous bien dit la vérité, toute la vérité au sujet des papiers ?

—Oui, monsieur.

—Vous le jurez ?

—Je le jure !

—Si vous n'aviez pas été surpris par la femme de chambre au moment où vous commettiez le vol, il est certain que vous ne vous seriez pas enfui.

—Parbleu !

—Qu'auriez-vous fait ?

—J'aurais fermé le tiroir dans lequel je n'avais rien dérangé, et, bien sûr que le docteur ne s'apercevrait pas de longtemps de la disparition des papiers, j'aurais attendu tranquillement qu'on me congédiât, comme n'étant pas suffisamment au courant du service d'un valet de chambre.

—Dans le cabinet de M. Villarceau se trouve un secrétaire dans lequel il y a constamment de l'or, des billets de banque, des valeurs mobilières, ce dont vous deviez vous douter ; est-ce que vous n'aviez pas la pensée de ne point attendre qu'on vous congédiât, mais de disparaître un beau jour après avoir forcé le secrétaire et pris tout ce qui vous serait tombé sous la main ?

—Permettez, monsieur le juge d'instruction, est-ce que devant la loi et la justice, il y a culpabilité dans une pensée ?

—Non.

—Alors, je n'ai pas à répondre à une interrogation où je n'ai pas à me défendre.

Le magistrat sourit. Sans doute, il avait deviné juste ; mais il n'avait pas à parler de cela.

—Forestier, répliqua-t-il, je veux bien croire que vous vous seriez contenté du vol des papiers ; mais il y a une autre plainte contre vous, une autre accusation.

—Laquelle ?

—Il y a de cela plus de six ans, profitant d'une absence de votre femme, vous vous êtes introduit dans sa maison, en arrachant un barreau de fer, et vous lui avez enlevé son enfant, sa fille, alors âgée de deux ans.

—Sa fille, la mienne aussi.

—Oui, la vôtre aussi ; mais il y a là un acte grave, le rapt d'un enfant que la loi punit, même quand le coupable est le père.

—Ma femme refusait de reprendre la vie en commun, de me suivre ; moi, je voulais avoir ma fille, je l'ai prise.

—Vous l'avez prise, sans penser à autre chose qu'à faire une méchanceté à votre femme, qu'à lui causer une grande douleur ; c'était odieux. Un enfant, une petite fille surtout, a besoin des soins, de la tendresse de sa mère ; mais cela vous importait peu.

Votre femme, par respect pour son enfant et pour elle-même et aussi, sans doute, parce qu'il lui répugnait de se faire votre dénonciatrice, de dévoiler certaines de vos infamies, votre femme ne s'est pas adressée à la justice pour se faire rendre son enfant, et cependant, étant donné vos déplorable antécédents, elle aurait eu facilement gain de cause contre vous ; elle s'est bornée à faire faire des recherches afin de savoir ce que l'enfant était devenue, ce que vous en aviez fait. Les recherches ont été infructueuses.

—Je voulais garder ma fille ; je l'avais mise en lieu sûr.

—Vous l'avez confiée à des mains étrangères et il paraît certain que vous vous en êtes peu ou plus du tout occupé.

—Ceci n'est qu'une appréciation ; j'ai fait ce que j'ai cru devoir faire.

—Vous aviez vous-même disparu ; c'est alors, probablement, que vous avez commencé à prendre de faux noms.

—C'est possible.

—Forestier, votre femme n'ayant pas déposé au Parquet une plainte contre vous, nous n'avons pas à vous poursuivre pour le rapt de l'enfant.

—A quoi cela servirait-il ?

—A vous forcer à rendre la petite fille à sa mère.

—Il faudrait que je voulusse.

Le juge d'instruction arrêta sur le misérable un regard plein de sévérité.

—Forestier, dit-il, vous avez tout intérêt à adoucir en votre faveur les sévérités de la justice, à acquérir des droits à l'indulgence de ceux qui seront appelés à vous juger ; Forestier, dites-moi où est votre fille.

Le coquin répondit en secouant la tête.

—Forestier, reprit le magistrat, pensez à l'avenir de votre fille, aux reproches qu'elle aurait le droit de vous faire un jour ; pensez au chagrin de votre femme, de cette Marguerite Lormont, qui vous a si sincèrement aimé ; pensez aux nombreux dangers que court une jeune fille qui n'a pas sa mère pour veiller sur elle et la protéger, et revenez à de meilleurs sentiments.

Forestier, enlever un enfant à sa mère est un crime. Forestier, au nom de votre femme, au nom de M. le docteur Villarceau, au mien, au nom de tous les honnêtes gens, je vous demande de rendre votre fille à sa mère. Le regard du misérable eut un éclair fauve.

—Jamais, répondit-il d'une voix rauque, jamais ! J'ai juré que ma femme ne reverrait jamais sa fille ?

—Ainsi, rien ne peut vous fléchir ? dit le magistrat d'une voix frémissante d'indignation.

—Rien.

—Mais quelle espèce d'homme êtes-vous donc ?

—Je suis ce que je suis, voilà tout.

—Oui, plus qu'un malfaiteur, un monstre ?

Les lèvres du bandit se crispèrent dans un hideux sourire.

Le greffier lui lut son interrogatoire puis, quand il l'eut signé, le juge d'instruction fit retentir deux fois la sonnerie du timbre.

Deux gardes parurent aussitôt.

Le magistrat remit à l'un d'eux un papier qu'il venait de signer. C'était un ordre d'écrou.

Puis sans même jeter un dernier regard sur le prévenu, il dit :

— Emmenez cet homme !

Forestier sortit, escorté de deux gardes.

Une voiture cellulaire attendait dans la cour. On y fit monter le prisonnier et, une heure après, il était écroué à Mazas et mis au secret.

XII.—LES BONNS S'EN VONT

De la rue de Boulaivilliers, où était situé l'hôtel du Dr Villarceau, jusqu'au Trocadéro, des recherches avaient été faites dans les égouts, à plusieurs reprises, en suivant, bien entendu, les rues que le voleur avait parcourues et où, prétendait-il, il avait jeté les papiers dans une bouche d'égout.

Malgré la promptitude et l'habileté mises dans les recherches, les papiers n'avaient pas été retrouvés.

De nouvelles perquisitions avaient été faites au domicile de Forestier, et toujours sans résultat.

— J'ai jeté les papiers dans une bouche d'égout, répondait le misérable chaque fois qu'on l'interrogeait à ce sujet.

Et si on lui demandait encore où était sa fille, il restait muet.

Enfin, il fallait considérer comme perdus les papiers qui jouaient un rôle si important dans cette curieuse affaire dont on parlait au Palais et dans beaucoup de salons parisiens.

Quand on eut perdu tout espoir de les retrouver, ces mystérieux papiers, on comprit, M. Villarceau tout le premier, qu'il y avait nécessité absolue à en connaître le contenu.

La révélation du secret ne pouvait plus être faite que par M. Ancelin, l'ancien curé de Salvignac, devenu missionnaire. Alors il fallait lui écrire. M. Villarceau se chargerait de le faire. Mais où était le missionnaire ? Avant tout, il fallait le savoir.

A la maison des missions, on répondit qu'on l'ignorait.

Des missionnaires, on nombre desquels se trouvait l'abbé Ancelin, presque aussitôt débarqués sur les côtes de la Guinée, s'étaient enfoncés dans l'intérieur des terres ; depuis, on était sans nouvelles de la mission ; on ne pouvait dire dans quelle contrée inconnue de l'Afrique centrale les missionnaires, ardents propagateurs de la foi, étaient allés faire entendre la parole divine.

Et même on paraissait craindre que la caravane dont il faisait partie n'eût été attaquée par les sauvages, pillée et tous les hommes massacrés.

L'évêque de Carcassonne fit à peu près la même réponse.

Ainsi, il était dit qu'on ne saurait rien, qu'on ne pourrait absolument rien savoir.

La tombe du maire de Salvignac d'une part, de l'autre les égouts de Paris gardaient le secret des papiers.

Pour la première fois de sa vie, le Dr Villarceau éprouvait un violent chagrin.

— Si je ne rentre pas en possession de ces papiers, avait-il dit, je ne me consolerais jamais.

Le bon docteur était inconsolable.

Il se reprochait cruellement d'avoir manqué de vigilance, de n'avoir pas pris tout le soin voulu de ces précieux papiers qu'on lui avait confiés.

Comme s'il avait pu prévoir que, pour les voler, le misérable Forestier s'introduirait dans sa maison sous la défroque d'un valet de chambre !

On lui disait :

— Mais ces papiers ne sont probablement pas aussi importants que vous le croyez.

— Le sceau seul de la mairie de Salvignac les rendait extrêmement précieux, répondait-il, et il fallait bien qu'ils fussent très importants puisqu'on me les a confiés. Est-ce que ce misérable Forestier me les aurait volés, s'ils eussent été sans valeur ?

— Mais, ajoutait-il, l'enveloppe n'eût-elle contenu que l'acte de naissance de la petite fille, fût-elle née d'un torréador et d'une gitana, est-ce que ce document n'aurait pas une grande importance ?

Il écrivit à Marguerite que les papiers lui avaient été volés par son infâme mari et qu'ils n'avaient pu être retrouvés ; il la suppliait de lui pardonner d'avoir si mal justifié la confiance qu'elle avait mise en lui, en lui remettant le précieux dépôt.

Le brave homme voulait absolument se trouver coupable.

Il terminait sa lettre par ces mots :

— Quand je crois bien faire, il arrive trop souvent que je fais mal.

Marguerite, dans sa réponse, essayait de rassurer M. Villarceau sur les conséquences de la perte des papiers.

L'homme qui les avait apportés à Salvignac n'avait plus reparu, n'avait pas même donné de ses nouvelles ; cela indiquait assez que la pauvre petite était abandonnée de sa famille.

Marguerite n'en était pas trop affligée ; comme cela, Emilienne était tout à fait sa fille ; est-ce qu'elle ne lui avait pas donné toute sa tendresse, tout son amour de mère ? Elle voulait cette enfant pour elle seule. Il y a toujours de l'égoïsme dans l'amour maternel.

Et, d'ailleurs, ce n'était pas à l'abandonnée à se mettre à la recherche de ses parents ; s'il lui en restait encore, c'étaient ceux-ci qui devaient penser à elle, s'occuper d'elle. Ils savaient bien qu'elle avait été confiée à Marguerite Lormont et qu'elle était à Salvignac.

Marguerite ne pouvait pas deviner que Pedro Lamnès avait trouvé la mort au fond d'un précipice des Pyrénées.

Plus que jamais elle se félicitait de ne pas avoir dit à Emilienne qu'elle n'était pas son enfant.

Comme cela, la quiétude d'esprit de la fillette ne pouvait être troublée ; elle évitait pour plus tard à la jeune fille des préoccupations, des regrets, peut-être des chagrins.

Tout cela était bien dit pour apporter un peu de calme dans l'esprit du docteur Villarceau ; mais intérieurement, en regardant la jeune Espagnole, si jolie, si gracieuse et déjà si distinguée de manières, Marguerite se disait :

— Pourtant, elle appartient à une riche famille et n'est pas née pour vivre du travail de ses mains mignonnes ; faudra-t-il donc, à cause de ces papiers perdus, qu'elle ne sache jamais le nom qu'elle a le droit de porter et ne puisse prendre la place qu'elle était appelée à occuper dans le monde.

* * *

Pendant le juge d'instruction avait remis son dossier à la chambre des mises en accusations, et celle-ci décida que Edouard Forestier serait traduit devant la Cour d'assises de la Seine.

Le jour des débats arriva. On savait que le principal témoin était M. Villarceau, et les débats publics de cette mystérieuse affaire judiciaire étaient attendus par les amis du docteur et les amateurs d'incidents à sensation.

Bien avant l'installation du jury et l'entrée du président de la Cour et des juges, ses assesseurs, la salle des assises, souvent trop petite, était bondée. Il y avait là un public de choix : beaucoup d'avocats en robe ; les dames en grande toilette étaient en majorité ; elles se plaçaient comme elles pouvaient et avaient envahi le prétoire ainsi qu'une partie de l'espace réservé aux jurés.

Mais pour tout le monde, il y eut une déception.

Naturellement, on ne pouvait dire ce que contenaient les fameux papiers. On dit seulement qu'ils renfermaient un secret concernant une enfant qui paraissait avoir été abandonnée et dont on ne connaissait pas la famille.

On peut donc supposer, disait l'acte d'accusation, et ce que répéta M. Villarceau lorsqu'il fut entendu, que les papiers volés et jetés dans une bouche d'égout par l'accusé, indiquaient le lieu de naissance de l'enfant et faisaient connaître sa famille.

Tout cela n'était guère de nature à piquer bien vivement la curiosité des auditeurs, et c'est à peine si l'enfant abandonnée, la petite orpheline, était rendue intéressante. Il n'était pas même dit qu'on supposait qu'elle fût née en Espagne.

Sur la demande de M. Villarceau, le juge d'instruction avait été extrêmement sobre de détails au sujet de la petite fille.

Comme nous venons de le dire, ce fut une déception.

On était loin des révélations sensationnelles que l'on attendait.

Dès lors, toute l'attention, tout l'intérêt se portèrent sur Edouard Forestier, dont l'allure dégagée, le visage pâli, l'attitude calme et correcte prévenaient en sa faveur.

Moins arrogant, moins audacieux que devant le juge d'instruction, il répondit simplement, sans finasseries, aux questions du président.

Par exemple, cette fois, sans suppression de détails, on eut le récit complet du vol des papiers. On put s'imaginer qu'on assistait à la fuite du voleur, poursuivi par le maître d'hôtel d'abord, ensuite par les deux agents de la Sûreté et à son arrestation rue Daumesnil.

De nouveau devant la cour, Forestier affirma avoir jeté les papiers dans une bouche d'égout.

Et comme le président émettait un doute :

— Eh ! bien, s'écria-t-il, qu'on me prouve que je mens en me disant ce que j'ai pu faire de ces papiers.

Dans le prétoire, on put remarquer une jeune femme très élégante, vêtue d'une robe de soie noire et délicieusement gantée ; un voile épais, qu'elle tenait obstinément baissé, couvrait entièrement son visage et ne permettait pas qu'on distinguât ses traits.

Par exemple, elle prenait un intérêt très vif aux débats et ne perdait pas un mot des paroles du président et des réponses de l'accusé. Elle avait aussi écouté avec une grande attention le réquisitoire du ministère public. On aurait pu croire qu'elle était intéressée à l'affaire.

Elle regardait beaucoup l'accusé, et il y avait des instants où elle ne le quittait pas des yeux.

Mais pourquoi cette femme tenait-elle ainsi son voile baissé ?

Il ne manquait pas de personnes dans la salle qui la connaissaient, et elle ne voulait pas être reconnue.

Cette femme qui, pendant quelques années, avait vécu à l'étranger, mais était revenue à Paris, était Léonie Lescure, l'épouse coupable que le sculpteur sur bois, Auguste Lebrun, avait chassée de sa maison.

Edouard Forestier, accusé de vol au préjudice de son maître, vol commis avec effraction, fut condamné à huit ans de réclusion.

Sous la rubrique "Tribunaux," les journaux de Paris rendirent compte de cette affaire, qui était assez ordinaire, mais dont on aurait pu faire une cause célèbre, et tout fut dit.

Ce qui aurait pu intéresser la population parisienne, la passionner même, ayant été écarté des débats, cette histoire de vol de papier passa inaperçue.

Huit jours après, tout était oublié.

On oublie si vite à Paris, où rapidement une chose succède à une autre, où l'on a à peine le temps de s'occuper de l'événement du jour !

Seul, M. Villarceau n'oubliait pas.

Il était toujours fort triste, il n'avait plus sa douce et franche gaieté d'autrefois.

Il pensait sans cesse à ces papiers dont, il en était convaincu, la perte causait un préjudice énorme à la fille adoptive de Marguerite.

Il espérait bien encore pouvoir se mettre en relations avec l'abbé Ancelin ; mais on était toujours sans nouvelles de lui, comme des autres Pères de la mission. Et souvent, en hochant la tête, le bon docteur murmurait : — S'il était mort !

Deux années s'étaient écoulées depuis la condamnation d'Edouard Forestier, qui explait ses crimes dans une de nos maisons centrales.

Et toujours aucun renseignement au sujet de la mission dont faisait partie l'abbé Ancelin.

C'était donc fini ; on ne savait rien !

La fatalité s'attachait à la destinée de la jeune Espagnole, que le malheur avait frappée dès sa naissance ; et cette fatalité semblait ne pas vouloir cesser de la poursuivre. Sur ce sujet, M. Villarceau se livrait à de longues et très amères réflexions.

Un soir, il ne parut pas exactement à l'heure du dîner, comme il en avait l'habitude.

On savait qu'il était dans son cabinet ; peut-être avait-il des lettres pressées à écrire.

On attendit un quart d'heure.

Mme Villarceau commençait à donner des signes d'inquiétude.

Mme Delteil se leva, disant :

— Je vais aller le chercher.

— Oui, Valentine, va.

La jeune femme sortit du salon.

Un instant après on entendit un grand cri, puis, aussitôt, la voix de Valentine appelant :

— Au secours, au secours !

Mme Villarceau et M. Delteil se précipitèrent, épouvantés, vers le cabinet.

En même temps les domestiques accouraient.

Le docteur Villarceau était étendu tout de son long au milieu de son cabinet et sa fille, à genoux, toute en larmes, essayait de le relever.

A cette vue Mme Villarceau poussa des cris effrayants auxquels se mêlèrent les cris de douleur des domestiques.

M. Delteil, comme Valentine, s'était agenouillé près de son beau-père ; mais il se releva brusquement et sortit de la pièce pour revenir très vite.

M. Villarceau ne donnait plus signe de vie ; toutefois, il n'était pas mort.

Ses yeux vitreux, démesurément ouverts, et dont le blanc était rouge de sang, regardaient sans voir. Un râle s'étranglait dans la gorge. Un peu de sang sortait du nez et une écume sanginolente frangeait les lèvres. Enfin la face convulsée, d'un rouge violacé, indiquait que le docteur Villarceau venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

Au milieu de l'explosion d'une immense douleur, M. Delteil pratiqua successivement plusieurs saignées. Ensuite le malade fut porté dans sa chambre et couché tout habillé sur son lit.

Il y eut quelques instants de profonde anxiété. Le vieux médecin avait fait quelques mouvements et, assez distinctement, on l'entendit prononcer ces mots :

— Je vous vois.

Puis, sans efforts apparents, il tendit une de ses mains sur laquelle se précipitèrent en même temps Mme Villarceau et sa fille.

Le docteur Delteil pleurait silencieusement.

— Hélas ! il savait que les secours de la science étaient inutiles : l'illustré médecin était perdu.

Dans l'anti-chambre, par la porte ouverte, on voyait les domestiques consternés.

— Mon bon père chéri ! disait Valentine.

— Mon pauvre Eugène, mon bien aimé mari ! disait Mme Villarceau. Soudain, on vit les lèvres du moribond s'agiter, des sons sortaient de sa bouche, péniblement.

Il se fit dans la chambre un silence profond et l'on se pencha sur le lit pour entendre.

Voici les mots, entrecoupés par le râle, que l'on put saisir :

— Philippe... Valentine... aimez vous... toujours ; Lucien... l'avenir ; là bas, l'enfant !

Ses yeux, que déjà la mort voilait, se tournèrent vers sa femme. Alors, il y eut dans le regard éteint et sur toute la physionomie comme un rayonnement de la paix céleste, et M. Villarceau put dire encore :

— Julie... ma chère femme... nous nous reverrons !

Puis le râle s'arrêta, la bouche se ferma, serrant les dents, les yeux tournèrent dans les orbites et les membres se raidirent.

C'était fini, le docteur Villarceau n'était plus. Une belle et noble vie, tout entière consacrée au bien, venait de s'éteindre.

— Il est mort ! dit M. Delteil d'une voix étranglée.

Et, pieusement, il baissa les paupières sur les yeux du défunt.

Mme Villarceau et Valentine tombèrent à genoux devant le lit en sanglotant.

Ah ! il pouvait être pleuré cet époux, ce père, qui avait toujours été si bon et qui avait tant aimé sa femme et sa fille !

Le docteur Delteil, debout, immobile, les yeux fixés sur le visage de son maître vénéré, semblait reprocher à la mort son œuvre de destruction.

Les serviteurs étaient entrés dans la chambre et tous s'étaient agenouillés : suprême hommage rendu au meilleur des maîtres.

Avons-nous besoin de dire que le docteur Villarceau eut de magnifiques obsèques ? Magnifiques, non pour la pompe déployée, ni même par le nombre de couronnes dont le char funèbre était littéralement couvert, mais par la foule recueillie qui suivit son cercueil de la maison mortuaire à l'église et de l'église au cimetière.

Sans doute, il y avait dans le cortège des sommités prises parmi ceux qui, dans la science, les lettres, les arts, la magistrature, l'armée, s'élevaient par le travail, par la pensée et sont l'orgueil de Paris, la gloire de la France. Sans doute, il y avait là des riches, des titrés et, à la suite, de nombreux équipages ; mais la grande majorité était formée par le peuple, le vrai peuple, hommes, femmes, enfants, venus de tous les quartiers de la ville, descendus des faubourgs.

Cela disait à tous que si le Dr Villarceau avait eu une riche clientèle, il avait été en même temps le médecin des pauvres.

XIII.—NOUVELLE SITUATION

Quand Marguerite Lormont apprit la mort du docteur Villarceau, elle s'écria :

— C'est plus qu'un ami, un protecteur que je perds, c'est un père !

Puis elle pleura.

Elle écrivit à Mme Villarceau pour lui dire combien elle prenait part à sa grande douleur.

— Hélas ! disait Marguerite, ce n'est pas seulement pour vous et votre famille, madame, mais pour tous ceux qui ont connu le bon docteur, que cette perte est irréparable.

Dans sa lettre, il n'y avait pas un mot faisant allusion à la somme confiée à M. Villarceau et dont il lui servait la rente.

Mais bien que le docteur eût toujours été fort discret, même auprès de sa femme, au sujet des affaires qui n'avaient pas un rapport direct avec sa famille, Mme Villarceau n'ignorait pas que son mari avait reçu en dépôt de Marguerite, en même temps que le pli cacheté, une somme de vingt mille francs.

Du reste, sur un des livres du défunt, qui avait toujours tenu ses comptes très en règle, on trouva celui de Marguerite. Toutes les sommes qu'elle avait reçues étaient inscrites avec la date du jour de l'envoi ; et le compte arrêté donnait un solde de seize mille francs en faveur de la mère adoptive d'Emilienne.

C'était donc, en près de neuf années, une somme de quatre mille francs que Marguerite avait prise sur le capital.

Rigoureusement, on aurait pu déduire encore des seize mille francs ce que le docteur avait donné chaque année en plus des arrérages du titre de rente. Mais on en était pas à calculer comme un notaire ou un banquier, et l'on avait trop le respect de la mémoire du cher mort pour ne pas se conformer à ses intentions.

Mme Villarceau, sa fille et son gendre avaient su gré à Marguerite du silence qu'elle avait gardé au sujet de son argent. Il y avait là un sentiment de délicatesse qui les avait particulièrement touchés.

En répondant à la jeune femme par une lettre aussi affectueuse que l'était la sienne, Mme Villarceau lui envoyait deux cents francs et le détail de son compte. Elle lui demandait si on devait lui envoyer les seize mille francs ou si elle préférait les laisser entre les mains de M. Delteil.

Marguerite s'empressa de répondre qu'elle ne saurait que faire d'une si grosse somme et qu'elle s'estimait trop heureuse que M. Delteil voulût bien s'intéresser à elle et à sa fille et leur continuer les bons offices de M. Villarceau.

Je m'arrangerai, disait-elle, pour ne plus avoir à prendre sur le capital, qui sera plus tard la petite dot d'Emilienne.

— Seulement, ajoutait-elle, M. Delteil ne peut plus m'envoyer douze cents francs dans l'année puisque c'est à peine huit cents que je dois recevoir.

— Nous ferons comme elle le désire, dit le docteur Delteil à sa belle-mère, et si elle se trouve gênée, ce qui arrivera sans doute, nous ajouterons à sa modeste rente, afin de conserver intact à Emilienne ce petit capital que Marguerite déclare être sa dot.

— Oui, mon ami, voilà qui est très bien dit, répondit Mme Villarceau, et le cher défunt est dans votre pensée. Seulement, lorsque Marguerite et sa fille auront besoin de quelque chose en plus de leur petite rente, c'est moi, en y associant le souvenir de mon mari, qui comblerai le déficit de leur budget.

Durant deux années, beaucoup de lettres furent échangées entre Mme Villarceau et Marguerite ; on avait même reçu à Paris plusieurs petites lettres d'Emilienne d'une jolie écriture et fort bien pensées.

Jamais, dans leurs lettres, elles ne firent la moindre allusion à Forestier.

L'orpheline fit sa première communion.

Mme Villarceau et M. Delteil avaient voulu, à elles deux, offrir à la jeune fille sa toilette complète de communicante y compris la couronne de roses blanches et le livre de messe à fermoirs d'argent.

Quelque temps après, le docteur Delteil dut se rendre dans le Midi à Narbonne. Il n'était pas très éloigné de Salvignac et il y pourrait passer en revenant à Paris. C'était une occasion de voir Marguerite et sa fille qu'il ne connaissait pas encore.

Nous laissons à penser quelle fut l'agréable surprise de Marguerite et la grande joie d'Emilienne.

Le premier soin du docteur Delteil à son retour à Paris fut de faire à Mme Villarceau et à sa femme le récit de sa visite à Marguerite et de dire l'impression qui lui en était restée.

ANNONCE DE
John Murphy & Cie
GRANDE VENTE
A
DISCOMPTES

Discomptes accordés sur le stock
entier de 10 à 50 P.C.

AUCUNE MARCHANDISE EXCEPTÉE

Les discomptes seront accordés comme
suit dans les différents départements :
Etoffes à robes, 10 à 50 p.c.
Soieries, 10 à 50 p.c.
Dentelles, rubans, mouchoirs, etc., etc.,
10 à 75 p.c.
Merceries, 10 à 50 p.c.
Garnitures, 10 à 75 p.c.
Sous-vêtements en coton, habillements
pour petits garçons, etc., 10 à 50 p.c.

AVIS

Nous invitons les dames à faire leurs
achats à bonne heure, afin d'éviter l'encom-
brement.

John Murphy & Cie

1781 et 1783, rue Notre-Dame,
coin de la rue St-Pierre

Conditions : au comptant et un seul prix
TÉLÉPHONE 2193

Cognac Jockey Club

Carte Or V. S. O. P.

GARANTI PUR A L'ANALYSE

Le meilleur Cognac importé au Canada.



En vente dans toutes les maisons de gros.

En vente partout

\$1.25 LA BOUTEILLE



MUNI APRES ETAIT AUTREFOIS DELA
MAISON W NOTMAN & FILS.
PHOTOGRAPHIES DE TOUS GENRES
PORTRAITS A L'HUILE, AU
PASTEL ETC ETC
RAYON
TELEPHONE 7283

MAISON - BLANCHE

65-RUE SAINT-LAURENT-65

IMPORTATEUR

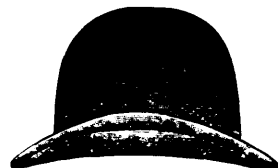
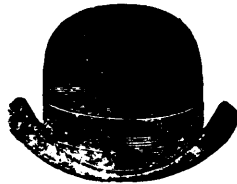
- DE -

Merceries

ET

CHAPELLERIES

T. BRICAULT



UN SEUL PRIX

34-235

Cie d'Assurance contre le Feu et sur les risques Maritimes,

“WESTERN”

INCORPORÉE EN 1851

Capital.....	\$2,000,000
Primes pour l'année 1893.....	2,365,036
Fonds de réserve.....	2,098,326

I. H. ROUTH & FILS, gérants de la succursale de Montréal, 194, rue St-Jacques

ARTHUR HOGUE, Agent du dépt français.

PIERRE DUPONT, Insp. des Agences

Un bienfait pour le beau sexe

Poitrine parfaite
par les

Poudres
Orientales

les seules

qui assurent en très
moins et sans nuire
à la santé le

DEVELOPPEMENT



Fermete des Formes de la Poitrine

CHEZ LA FEMME

SANTE ET BEAUTE

1 boîte, avec notices, \$1 ; 6 boîtes, \$5

En vente dans toutes les pharmacies de pre-
mière classe. Dépôt général pour
la Puissance :

L. A. BERNARD, 1882, Ste-Catherine
MONTREAL TEL. Bell 651.

En vente dans toutes les
bonnes pharmacies.

Le VIN à
l'EXTRAIT de FOIE de MORUE

PRÉPARÉ PAR

M. CHEVRIER

Pharmacien de 1^{re} Classe, à Paris

possède à la fois les principes actifs
de l'HUILE de FOIE de MORUE et
les propriétés thérapeutiques des prépa-
rations alcooliques. — Il est précieux
pour les personnes dont l'estomac ne
peut pas supporter les substances gras-
ses. Son effet, comme celui de l'HUILE
de FOIE de MORUE, est souverain

CONTRE :
la SCROFULE, le RACHITISME,
l'ANEMIE, la CHLOROSE,
la BRONCHITE et toutes les
MALADIES DE POITRINE.

EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER



CHOCOLAT MENIER

Est maintenant
en vente par-
tout dans les
ETATS-UNIS

ET AU

CANADA

Il est servi à table
pour remplacer

Le thé, le café ou le cocoa

Il est devenu presque universel,
il nourit et fortifie

SERVI GLACE DURANT LES GRAN-
DES CHALEURS

IL EST DELICIEUX ET RAFFRAICHISSANT

Demandez à l'Epicier

- LE -

CHOCOLAT
MENIER

Vente annuelle dé-
passant 33 millions
de livres.

S'il ne l'a pas
en vente, envoyer
le nom et votre
adresse à Menier,
Succursale cana-
dienne, 12 et 14,
rue Saint-Jean,
Montréal.



CAN I OBTAIN A PATENT? For a
prompt answer and an honest opinion, write to
MUNN & CO., who have had nearly fifty years'
experience in the patent business. Communica-
tions strictly confidential. A Handbook of In-
formation concerning Patents and how to ob-
tain them sent free. Also a catalogue of mecha-
nical and scientific books sent free.
Patents taken through Munn & Co. receive
special notice in the Scientific American, and
thus are brought widely before the public with-
out cost to the inventor. This splendid paper,
issued weekly, elegantly illustrated, has by far the
largest circulation of any scientific work in the
world. \$3 a year. Sample copies sent free.
Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single
copies, 25 cents. Every number contains beau-
tiful plates, in colors and photographs of new
houses, with plans, enabling builders to show the
latest designs and secure contracts. Address
MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

Emplâtre Souverain des Montagnes Vertes
de GEO. TUCKER



Nous offrons \$500.00 de récompense pour
un meilleur emplâtre. Des milliers de per-
sonnes souffrantes ont immédiatement re-
cours aux EMBLATRES SOUVERAINS DES
MONTAGNES VERTES DE GEO. TUCKER pour
le soulagement immédiat des douleurs Rhu-
matismales, Rognons, Matrice, Poitrine,
Côtés, Dos, Reins.

Vendus en gros et en détail chez
GEO. TUCKER

LE GUÉRISSEUR SAUVAGE

1875, STE-CATHERINE, Montréal.—Prix 25c

LA PRESSE

JOURNAL QUOTIDIEN

Le plus populaire de tous les journaux
français de Montréal

Tous les hommes d'affaires reçoivent
LA PRESSE

Les petites annonces de LA PRESSE sont
lues par tout le monde.

Désirez-vous un commis ?

Annoncez dans LA PRESSE.

LA PRESSE est le véritable intermédiaire
entre le patron et l'employé.

Désirez-vous une servante ?

Annoncez dans LA PRESSE.

Les servantes en recherche d'emploi
lisent toutes LA PRESSE.

Désirez-vous retrouver un art cle perdu
Annoncez dans LA PRESSE.

Tout le monde reçoit LA PRESSE.

Désirez-vous un emploi quelconque ?
Annoncez dans LA PRESSE.

Journal possédant la plus forte circulation
de tous les journaux français
du Canada.

Moyenne par jour pour la semaine fi-
nissant le 21 juillet 1894.

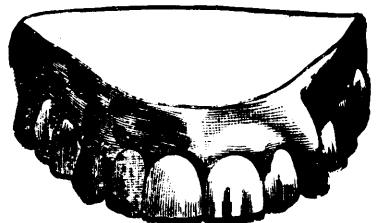
35,273

BUREAUX

71 et 71a, Rue St-Jacques
MONTREAL

La PRESSE sera adressée à la campagne
pendant la saison d'été à raison de 25c par
mois.

Nouveaux procédés américains pour plem-
bage de dents, en porcelaine et en verre
plus résistant que le ciment, imitant par
faitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger
Nouveau procédé pour plember et extraire
les dents sans douleur.

A. S. BROUSSEAU, L.D.S.
No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL